



HAL
open science

Étude des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS à l'école primaire

Stéphanie Demonchaux

► **To cite this version:**

Stéphanie Demonchaux. Étude des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS à l'école primaire. Education. 2013. dumas-00869474

HAL Id: dumas-00869474

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00869474>

Submitted on 3 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**MASTER SMEEF
SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES
ÉCOLES »
DEUXIÈME ANNÉE (M2)
ANNÉE 2012/2013**

**ETUDE DES FORMES DE PRATIQUES DE LA GYMNASTIQUE
SPORTIVE ENSEIGNEES EN EPS À L'ECOLE PRIMAIRE.**

NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT: Demonchaux Stéphanie

SITE DE FORMATION: Arras

SECTION: M2 SMEEF – Groupe 4

NOM ET PRENOM DU DIRECTEUR DE MEMOIRE: Groenen Haimo

DISCIPLINE DE RECHERCHE: EPS

Direction

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00

Fax : 03 20 79 86 01

Site web : www.lille.iufm.fr

Institut Universitaire de Formation des Maîtres
École interne de l'Université d'Artois



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Table des matières

Introduction.....	1
I. De la définition des termes du sujet à la problématique de recherche.....	2
I.1 Définition de la gymnastique sportive et de ses formes de pratiques.....	2
I.2 La notion de didactique de la gymnastique sportive.....	6
I.2.a) La transposition didactique en gymnastique sportive.....	6
I.2.b) Les choix didactiques des enseignants en gymnastique sportive.....	7
I.2.c) Les facteurs des choix didactiques des enseignants en gymnastique sportive....	8
I.2.d) Les facteurs étudiés.....	10
I.3 Problématique.....	12
I.4 Intérêts de l'étude.....	13
II. Méthodologie de l'étude.....	15
II.1 Les techniques de recueil de données.....	15
II.1.a) Le choix des techniques utilisées.....	15
II.1.b) Inconvénients des techniques choisies.....	18
II.2 L'élaboration des outils de recueil de données.....	19
II.2.a) La grille d'entretien.....	19
II.2.b) La grille d'observation.....	21
II.3 L'échantillon.....	22
II.4 Déroulement de l'étude.....	23
II.4.a) La prise de contact avec les enseignants.....	23
II.4.b) Les entretiens.....	24
II.4.c) Les observations.....	26
III. Résultats de l'étude.....	27
III.1 Méthode utilisée pour analyser les données recueillies.....	27
III.2 Résultats des entretiens et fiches de préparation des enseignants interrogés.....	28
III.2.a) Analyse de l'entretien avec l'enseignant A.....	28
III.2.b) Analyse de l'entretien avec l'enseignant B.....	31
III.2.c) Analyse de l'entretien avec l'enseignant C et de sa fiche de préparation.....	36
III.2.d) Comparaison des résultats des trois enseignants.....	39
III.3 Résultats des observations.....	43
III.3.a) Analyse de la première séance observée.....	43

III.3.b) Analyse de la deuxième séance observée.....	46
III.3.c) Analyse de la troisième séance observée.....	49
III.3.d) Comparaison des résultats des observations avec ceux de l'entretien.....	51
Conclusion.....	54
Bibliographie.....	58
Liste des abréviations.....	61
Annexes.....	62
Annexe 1: Grille d'entretien.....	62
Annexe 2: Grille d'observation des séances de gymnastique sportive.....	65
Annexe 3: Retranscription de l'entretien avec l'enseignant B.....	67
Annexe 4: Retranscription de l'entretien avec l'enseignant C.....	72
Annexe 5: Fiche de préparation de l'enseignant C pour son unité d'apprentissage en gymnastique sportive.....	76
Annexe 6: Grille d'observation de trois séances de gymnastique sportive menées par l'enseignant B.....	79

Étude des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS à l'école primaire.

Introduction

Passionnée de gymnastique sportive, c'est tout naturellement que j'ai choisi de faire de cette APSA mon thème de mémoire. Par ailleurs, elle fait actuellement partie des APSA les plus enseignées à l'école primaire. Il s'agit d'une activité physique à visée esthétique consistant à produire des formes corporelles destinées à être jugées pour leur difficulté et leur maîtrise. Or, le développement moteur des élèves de cycle 1 est insuffisant pour leur permettre de réaliser des formes corporelles de manière esthétique. Pour ces élèves, les activités gymniques consistent plutôt à acquérir des habiletés motrices en s'adaptant au matériel gymnique rencontré. Dans ce cas, on parle de motricité gymnique et non de gymnastique sportive. Ce mémoire ne se centrera donc que sur les cycles 2 et 3.

Pratiquante et monitrice fédérale en gymnastique sportive depuis de nombreuses années, je connais très bien l'enseignement de cette activité physique dans le milieu fédéral. Cependant, lors des stages que j'ai pu réaliser durant mes deux années de Master, je n'ai observé qu'une seule séance de gymnastique en cycle 1. L'enseignement de la gymnastique sportive en milieu scolaire, et particulièrement à l'école primaire, m'est donc plutôt étranger. Pour cette raison, j'ai choisi, pour ce mémoire, d'étudier l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire. Plus précisément, je souhaitais étudier de quelles façons cette APSA est enseignée. Je me suis alors orientée vers les formes de pratiques retenues par les enseignants en gymnastique sportive à l'école primaire.

Après avoir dégagé une problématique de recherche à partir de la définition des termes du sujet, je présenterai la méthodologie de l'étude, puis les résultats qu'elle a permis d'obtenir.

I. De la définition des termes du sujet à la problématique de recherche

I.1 Définition de la gymnastique sportive et de ses formes de pratiques

Il convient tout d'abord de définir la gymnastique sportive. Christine Lefranc et *al.* (2004) la définissent comme une activité physique consistant à réaliser des enchaînements d'éléments, que l'on complexifie en multipliant ou en combinant des rotations. Lors de ces enchaînements, les gymnastes tentent de s'éloigner au maximum de l'agrès (poutre, barres asymétriques, sol, saut de cheval, cheval d'arçons, anneaux, barres parallèles, barre fixe). La réalisation de ces enchaînements demande aux élèves de coordonner leurs actions et permet donc de développer leur motricité, ce qui est l'un des objectifs majeurs de l'EPS à l'école primaire. Le fait de tenter de s'éloigner au maximum de l'agrès entraîne une certaine prise de risque de la part des élèves vis-à-vis des chutes possibles. Ils vont alors découvrir les possibilités de leur corps et apprendre à gérer cette prise de risque, ce qui fait également partie des finalités de l'EPS à l'école primaire.

Jean-François Robin complète la définition précédente de la gymnastique sportive en déclarant qu'il s'agit « d' un idéal esthétique et d'un sport formé de règles universellement reconnues, qui se pratique occasionnellement ou à haut niveau, avec une variété de formes de pratiques » (2003, 29). La pratique de cette APSA incite donc les élèves à respecter un certain nombre de règles, ce qui permet de développer chez eux des compétences sociales et civiques, autre finalité de l'EPS.

On voit donc, à travers ces deux définitions de la gymnastique sportive, que les enseignants choisissent d'intégrer cette APSA à leurs enseignements en EPS car elle est l'un des divers moyens d'atteindre les finalités de l'EPS à l'école primaire.

Partant de ces définitions de la gymnastique sportive, il faut à présent définir ce que sont les formes de pratiques de la gymnastique sportive dans le milieu scolaire.

Marc Loison et *al.* (2011) définissent les formes de pratiques des APSA en EPS comme les différentes manières de faire pratiquer les APSA aux élèves. Ils précisent que ces formes de pratiques conservent la logique interne de l'activité physique prise dans sa pratique sociale de référence, c'est-à-dire sa pratique en milieu fédéral. Ils ajoutent aussi que les formes de pratiques scolaires d'une activité physique entraînent un remaniement de ses règles et de

ses conditions de pratique. Cette idée précise celle de Raymond Dhellemmes (2004) qui postule que les formes de pratiques scolaires des APSA sont différentes des formes de pratiques sociales, dans la mesure où elles permettent de répondre aux visées éducatives de l'EPS. Cet auteur complète cette définition (2006) en indiquant que les formes de pratiques retenues d'une APSA en EPS s'adaptent aux conditions scolaires, à la durée accordée à l'enseignement de l'APSA et aux finalités de l'école. Il ajoute que les formes de pratiques des APSA choisies par les enseignants doivent permettre une évaluation rapide des compétences acquises par les élèves et la création d'un milieu social qui leur est stimulant. Par ailleurs, il énonce les paramètres qui varient dans les formes de pratiques scolaires des APSA. On peut varier, par exemple, l'aménagement de l'espace, les modalités d'évaluation, l'organisation temporelle de l'activité ou encore le contexte relationnel (groupes d'élèves constitués, alternance du rôle des élèves, intervention et rôle de l'enseignant, etc). On peut alors se demander comment les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées à l'école primaire varient au travers de ces paramètres.

Pour avoir une idée des différentes formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées dans le milieu scolaire, j'ai consulté plusieurs ouvrages¹, pour la plupart professionnels, dans lesquels différentes pistes sont proposées. À partir de ces pistes, j'ai pu dégager quelques exemples de formes de pratiques de la gymnastique sportive qu'il est possible d'enseigner en EPS à l'école primaire. Ceux-ci sont donnés en partant des paramètres déterminés par Raymond Dhellemmes:

- aménagement de l'espace: pratique en ateliers ou en parcours, pratique polyvalente

1 CHAUTEMPS G., FIAD J., SOULARD C., THOMAS L., 1989, *Gymnastique sportive «De l'école aux associations»*.

PERNET M., 1994, *Gymnastique artistique et sportive, 9 techniques de base à la loupe*.

Collectif 1er degré de l'AEPEPS, 1994, *Le guide l'enseignant: éducation physique, Tome 2*, 206-237.

TOUCHARD Y., 2000, *L'éducation physique à l'école*, 243-259 et 295-311.

Équipe des conseillers pédagogiques en EPS du Bas-Rhin, 2005, *Pratiquer l'EPS de 8 à 12 ans*, 152-163.

Équipe des conseillers pédagogiques en EPS du Bas-Rhin, 2002, *Vivre l'EPS de 6 à 8 ans*, 96-113.

LECHAT E., 2010, Pratiques gymniques acrobatiques, in RIVIERE S., *L'EPS à l'école*, 29-46.

CASANOVA R., 2010, Une première expérience en gymnastique, in TRAVERT M., MASCRET N., REY O., *L'élève débutant en EPS*, 135-150.

LOISON M. (Coord.), 2011, *Professeur des écoles: EPS + Agir en fonctionnaire de l'Etat*, 214-216.

Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, 2012, *Programmes d'enseignement de l'école primaire*, Bulletin officiel n°1.

(utilisation de tous les agrès disponibles) ou spécialisée (sélection d'un ou plusieurs agrès), présence d'équipements sécurisants, présence de repères aidant l'élève, etc.

- modalités d'évaluation: construction d'enchaînements gymniques (choix libre des éléments composant les enchaînements) ou reproduction d'enchaînements gymniques (enchaînement imposé par l'enseignant), projet personnel (objectifs propres à l'élève dans l'enchaînement), performance (temps et/ou espace déterminé par l'enseignant), risque pris (difficulté des éléments gymniques réalisés), esthétisme des éléments ou enchaînements gymniques réalisés, prestation devant l'ensemble de la classe ou l'enseignant seul, nombre d'essais autorisés, moment auquel a lieu l'évaluation, etc.
- organisation temporelle: temps de pratique réelle des élèves, pratique chronométrée ou non, durée des intervalles entre les temps de pratique, etc.
- contexte relationnel: pratique individuelle ou collective (en binômes, groupes ou équipes), pratique de jeu ou de compétition, pratique de différents rôles présents dans le milieu fédéral (gymnaste, pareur, juge) ou uniquement du rôle de gymnaste, rôle de l'enseignant, etc.

À travers mes lectures, j'ai donc pu remarquer qu'il existe une multitude de formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées à l'école primaire. Néanmoins, elles conservent toutes la logique interne de l'activité physique gymnastique qui est, comme le définissent Marc Loison et *al.*, « de produire des formes corporelles destinées à être jugées pour leur maîtrise et leur difficulté selon un code collectif » (2011, 214) Quelles sont les formes corporelles produites en gymnastique sportive par les élèves de l'école primaire? Quel code respectent-elles? Quelles formes de pratiques de la gymnastique sportive permettent de produire ces formes corporelles, tout en respectant le code établi?

Dans le milieu fédéral, ces formes corporelles sont des éléments gymniques que Roland Carrasco (1976) définit comme des parties de l'enchaînement gymnique possédant leur propre but, une signification particulière, une valeur fixée par les codes et une structuration dynamique spécifique. Il attribue à l'élément gymnique une forme corporelle (déroulement dans l'espace) et une forme temporelle (durée). Autrement dit, dans la pratique sociale de référence, les éléments gymniques enseignés ont une organisation particulière dans l'espace et se déroulent en un temps donné. Le BO de 2008 indique, pour la compétence « Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique,

esthétique », que les activités gymniques visent à amener les élèves à « réaliser un enchaînement de 2 ou 3 actions "acrobatiques" sur des engins variés (barres, plinths, poutres, gros tapis) » (2008, 18) au cycle 2 et à « Construire et réaliser un enchaînement de 4 ou 5 éléments "acrobatiques" sur divers engins (barres, moutons, poutres, tapis) » (2008, 23) au cycle 3. Le BO de 2012, qui propose des progressions par cycle et par niveau de classe dans plusieurs disciplines de l'école primaire et notamment en EPS, précise que les actions acrobatiques à réaliser sont, par exemple, celles de tourner, se renverser, franchir, se balancer, etc. Ces actions acrobatiques sont rendues possibles par la réalisation d'éléments gymniques, tout comme dans la pratique sociale de référence. On peut donc dire que le BO préconise des formes de pratiques dans lesquelles les élèves réalisent (en cycle 2) et construisent (en cycle 3) des enchaînements d'éléments gymniques à divers agrès. Aucun élément gymnique en particulier n'est recommandé dans le BO de 2008 et l'enseignant paraît donc libre dans le choix des éléments gymniques qu'il enseigne. Cela se reflète dans les ouvrages professionnels cités précédemment, qui évoquent de nombreuses possibilités. Pourtant, le BO de 2012 donne tout de même des indications sur les éléments gymniques à enseigner aux élèves à l'école primaire. La liberté de l'enseignant est donc finalement restreinte dans le choix des éléments gymniques. On peut alors se demander quelles sont les formes de pratiques de la gymnastique sportive choisies par les enseignants à partir de ces éléments gymniques.

Les BO de 2008 et 2012 indiquent tous les deux le nombre d'éléments gymniques devant composer l'enchaînement gymnique et lui attribuent ainsi une durée approximative, mais ils ne nous renseignent pas sur la durée totale de cet enchaînement. On souhaite donc que les élèves réalisent correctement leurs enchaînements, mais on n'exige pas d'eux qu'ils les réalisent en un temps donné. Ils peuvent prendre le temps qui leur est nécessaire, on ne les précipite pas. La réalisation des enchaînements gymniques en milieu scolaire semble donc différer de celle en milieu fédéral par le fait que la contrainte du chronomètre puisse être retirée. Néanmoins, ce qui est enseigné peut être différent de ce qui est prescrit par le BO. Selon les formes de pratiques retenues, il est donc possible que les enseignants accordent tout de même une certaine valeur à la forme temporelle des éléments gymniques. Il est également possible que tous les enseignants n'aient pas pour but de faire réaliser un enchaînement acrobatique par leurs élèves.

Suite à ces recherches visant à définir les formes de pratiques scolaires de la gymnastique sportive, plusieurs questions se posent. Quelles sont les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive à l'école primaire? Et sur l'enseignement de quels éléments gymniques s'appuient-elles? Si la littérature professionnelle propose diverses pistes concernant le choix des éléments gymniques et des formes de pratiques à enseigner en gymnastique sportive à l'école primaire, cette diversité se traduit-elle dans les pratiques d'enseignement scolaires? Les enseignants du primaire suivent-ils ce qui est préconisé dans les ouvrages professionnels et/ou dans les instructions officielles?

Toutes ces questions, ainsi que les définitions données précédemment des formes de pratiques scolaires de la gymnastique sportive, mettent en avant le passage d'une pratique sociale de référence à une pratique scolaire de la gymnastique sportive. Elles font ainsi apparaître la notion de didactique de la gymnastique sportive, et plus précisément le processus de transposition didactique de cette APSA.

I.2 La notion de didactique de la gymnastique sportive

I.2.a) La transposition didactique en gymnastique sportive

Les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive en EPS permettent de faire acquérir aux élèves des compétences spécifiques par le biais de l'apprentissage d'éléments gymniques. En étudiant les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive, j'étudie donc les contenus d'enseignements et les savoirs transmis aux élèves en gymnastique sportive. Je me concentre donc sur l'enseignement de la gymnastique sportive avec ce que Christine Amans-Passaga et Jean-Paul Dugal appellent un « regard didactique » (2007, 115) puisque celui-ci se focalise, d'après ces deux auteurs, sur les contenus de l'intervention de l'enseignant et les savoirs qu'ils transmet aux élèves. Pour mon étude, les contenus de l'intervention de l'enseignant sont les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive en EPS à l'école primaire, et les savoirs étudiés par les élèves sont les éléments gymniques enseignés.

André Terrisse décompose la notion de didactique en trois concepts (2009). Le premier est celui de transposition didactique, qui se réfère aux conceptions que l'enseignant

se fait du savoir qu'il veut enseigner et à la manière dont il l'enseigne. Autrement dit, c'est le processus par lequel l'enseignant transforme des savoirs de la pratique sociale de référence en objets d'apprentissage pour les élèves. Le second concept est celui de contrat didactique, qui se rapporte aux interactions entre l'enseignant et les élèves pendant l'activité. Le dernier concept est celui de rapport au savoir, qui se réfère au processus par lequel les élèves évoluent au travers des situations d'apprentissage proposées par l'enseignant.

En EPS, les formes de pratiques des APSA enseignées permettent de rendre des savoirs accessibles aux élèves et transforment donc le savoir de l'enseignant en un objet d'apprentissage pour les élèves. En reprenant les définitions précédentes, on peut alors dire que les formes de pratiques des APSA enseignées en EPS font partie du processus de transposition didactique de l'EPS. Cette idée rejoint celle d'Yvon Léziart qui énonce, d'une manière générale, que la transposition didactique consiste à « présenter sous une autre forme, des connaissances ou des pratiques dans un autre contexte » (1997, 13).

I.2.b) Les choix didactiques des enseignants en gymnastique sportive

Philippe Meirieu (1987) définit la didactique d'une discipline scolaire comme les réflexions et les propositions sur les méthodes à utiliser pour permettre l'acquisition des contenus spécifiques de cette discipline. Les contenus spécifiques d'une discipline sont les objets d'apprentissage des élèves et sont donc, pour mon étude, les éléments gymniques enseignés aux cycles 2 et 3. Dans ce cas, la didactique de la gymnastique sportive en EPS est l'ensemble des réflexions et des propositions sur les méthodes à utiliser permettant l'acquisition des éléments gymniques par les élèves. Les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées font partie de ces méthodes. Cependant, le temps qu'il est possible d'accorder à l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS est restreint et les enseignants ne retiennent donc certainement qu'un nombre limité de formes de pratiques de cette APSA. Puisque ce nombre de formes de pratiques enseignées est limité alors que les propositions sur les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS pouvant être faites par l'enseignant sont nombreuses, on peut dire que les enseignants font un choix dans leurs propositions. On peut ainsi parler de choix didactiques des enseignants

concernant les formes de pratiques à enseigner en gymnastique sportive en EPS à l'école primaire. Cette idée est soutenue par Léziart (1997) qui affirme que les enseignants choisissent les savoirs à transmettre aux élèves en EPS en fonction de leur interprétation des programmes scolaires. L'interprétation des programmes est-elle le seul facteur qui influence les choix didactiques des enseignants en EPS? Y en-a-t-il d'autres? Qu'en est-il des choix didactiques en gymnastique sportive aux cycles 2 et 3? Quels sont-ils? Comment se font-ils, par quoi sont-ils influencés? Cette dernière question nous amène à étudier les facteurs intervenant dans les choix didactiques des enseignants concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner à l'école primaire.

I.2.c) Les facteurs des choix didactiques des enseignants en gymnastique sportive

Jacques Leplat et Jean Pailhous (1981) identifient trois manières de transmettre les savoirs. Pour chacune d'entre elles, on peut identifier des facteurs différents intervenant dans les choix didactiques de l'enseignant.

La première méthode, que ces auteurs qualifient de « linéaire », consiste à reproduire fidèlement le savoir. Dans ce cas, les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS seraient proches de celles enseignées dans la pratique sociale de référence. Ce seraient donc peut-être les connaissances et les savoir-faire de l'enseignant, et les attitudes exigibles et exigées de l'élève qui détermineraient les choix didactiques de l'enseignant en gymnastique sportive, comme le pense Yves Chevallard (1991) pour l'enseignement des mathématiques.

La seconde méthode présentée par les auteurs, qualifiée de méthode « ramifiée », consiste à adapter l'enseignement au milieu dans lequel il se déroule. Les choix didactiques concernant les formes de pratiques des APSA enseignées en EPS seraient donc peut-être liés au milieu dans lequel les séances d'EPS sont menées. Ces choix pourraient alors varier selon l'espace et/ou le matériel disponible.

La dernière méthode exposée par les auteurs consiste à mettre en place des actions permettant de remédier à une catégorie de problèmes donnés. Ici, ce seraient alors les difficultés rencontrées par les élèves lors d'une évaluation diagnostique qui guideraient les choix didactiques de l'enseignant dans les formes de pratiques de la gymnastiques sportive

à enseigner en EPS. Mais si les enseignants ne réalisent pas d'évaluation diagnostique lors de leur unité d'apprentissage en gymnastique sportive, comment peuvent-ils se baser sur les difficultés de leurs élèves pour déterminer les formes de pratiques à enseigner de cette APSA en EPS? Cette idée de choix didactiques guidés par les difficultés des élèves est élargie par Yvon Léziart (op. Cit.) qui annonce que ce sont les réactions des élèves face aux enseignements qui sont à la base des choix didactiques des enseignants.

À la suite de ces remarques, on distingue plusieurs facteurs pouvant intervenir dans les choix didactiques des enseignants concernant les formes de pratiques à enseigner de la gymnastique sportive en EPS. On peut classer ces facteurs de la manière suivante:

- Les facteurs contextuels: matériel disponible, espace de travail, temps accordé à la gymnastique dans les programmations, mesures de sécurité, etc.
- Les facteurs propres aux enseignants: connaissances et représentations de la gymnastique sportive, savoir-faire dans cette APSA, compétences propres à cette APSA et compétences du socle commun qu'on veut développer chez les élèves, formation, expérience professionnelle, etc.
- Les facteurs propres aux élèves: représentations de la gymnastique sportive, facilités/difficultés dans cette APSA, motivation, niveau de pratique, sexe, âge, effectif de la classe, etc.

Lesquels de ces facteurs interviennent aux cycles 2 et 3? Interviennent-ils simultanément? Sont-ils les seuls facteurs des choix didactiques des enseignants concernant les formes de pratique de la gymnastique sportive à enseigner en EPS aux cycles 2 et 3? Sinon, quels autres facteurs interviennent?

Il m'est impossible d'étudier l'ensemble des facteurs conditionnant les choix didactiques des enseignants dans les formes de pratiques à enseigner en gymnastique sportive aux cycles 2 et 3 car ce serait trop complexe et le temps alloué à cette étude est insuffisant pour pouvoir le faire de manière approfondie. Je n'étudierai donc qu'une seule des catégories de facteurs présentée ci-dessus.

I.2.d) Les facteurs étudiés

Pour m'aider à choisir quels facteurs étudier, j'ai poursuivi mes lectures. J'ai ainsi pu remarquer qu'André Terrisse (2006) divise l'enseignement de l'EPS en trois temps, mais surtout qu'il attribue une catégorie de facteurs des choix didactiques différente à chacun de ces trois temps.

Le premier temps qu'il désigne est celui de la conception de l'enseignement, où l'enseignant détermine les savoirs qu'il veut transmettre aux élèves et la manière dont il souhaite les transmettre. D'après l'auteur, ce sont ici les facteurs propres à l'enseignant (expérience personnelle en tant qu'élève et en tant qu'enseignant dans la discipline enseignée) qui interviennent dans ses choix didactiques.

Le deuxième temps identifié par l'auteur est celui de la pratique enseignante en classe, où l'enseignant transmet concrètement les savoirs aux élèves. Pour ce deuxième temps, André Terrisse (op. cit.) relie les choix didactiques de l'enseignant à des facteurs contextuels (matériel) et propres aux élèves (réactions face à l'activité proposée).

Le dernier temps qu'il reconnaît est celui du bilan de l'enseignement, pour lequel aucun choix didactique n'est effectué puisqu'il s'agit uniquement d'un retour personnel de l'enseignant sur l'enseignement qu'il a dispensé.

Selon cet auteur, ce sont donc les facteurs propres à l'enseignant qui conditionnent en premier ses choix didactiques dans l'activité qu'il enseigne. Pour cette raison, j'ai choisi de m'intéresser, pour mon étude, aux facteurs propres à l'enseignant.

André Terrisse (op. cit.) et Raymond Dhellemmes (2004) considèrent l'expérience personnelle de l'enseignant dans l'APSA enseignée comme facteur de ses choix didactiques dans cette APSA. André Terrisse (2009) précise que le choix des savoirs transmis aux élèves est à référer au vécu de l'enseignant, dans la mesure où il a déjà pratiqué l'activité enseignée. Cependant tous les enseignants ne pratiquent pas la gymnastique sportive en milieu fédéral et ils n'ont peut-être pas tous pratiqué cette APSA à l'école primaire autrefois, celle-ci n'étant pas forcément enseignée dans toutes les écoles. À quel vécu en rapport avec la gymnastique sportive peuvent-ils alors se référer lors de leurs choix didactiques dans les formes de pratiques à enseigner de cette APSA en EPS? Il est alors possible qu'il s'agisse de leur expérience professionnelle dans l'enseignement de cette

APSA ou de leur formation, comme le suggèrent les deux auteurs précédents.

Eric Margnes (2007) pense que les conceptions de l'enseignant orientent son enseignement du judo. Autrement dit, il pense que la conception de l'enseignement du judo est liée à la représentation que l'enseignant a de cette APSA. Les choix didactiques en judo sont donc liés aux représentations de l'enseignant vis-à-vis de cette APSA. Terrisse (2006) élargit cette idée à l'enseignement de l'EPS en général. En se basant sur des travaux antérieurs, il ajoute que les choix didactiques de l'enseignant en EPS sont aussi liés à sa connaissance des APSA enseignées et à son rapport personnel (proximité ou antipathie) avec celles-ci.

Toutes ces idées sont soutenues plus particulièrement en gymnastique sportive par Jean-François Robin qui énonce que « le savoir contribue à formaliser, vulgariser, modéliser et diffuser des idées » (2003, 29).

Roland Carrasco (1972) affirme que, dans la pratique sociale de référence, l'acquisition d'éléments gymniques provient de la modification d'attitudes de la part des gymnastes. Il est alors probable que les enseignants choisissent d'enseigner des formes de pratiques de la gymnastique sportive qui modifient les attitudes des élèves pour les amener à maîtriser les éléments gymniques. De ce fait, les choix didactiques seraient influencés par les attitudes que les enseignants veulent faire émerger chez les élèves.

Quant à Claude Pineau (1991), il pense que les choix didactiques des enseignants en EPS répondent à des objectifs méthodologiques et permettent de faire acquérir aux élèves des capacités réutilisables dans d'autres APSA enseignées en EPS. Cette idée est reprise plus récemment par Jean Fiard et Michel Récopé (2001) qui affirment que les connaissances apprises dans une APSA doivent être réutilisables dans une autre activité physique et qu'elles doivent préparer à un apprentissage ultérieur. C'est ce qu'ils appellent le transfert. Il est alors possible que les choix didactiques des enseignants soient faits de manière à ce que les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive à l'école primaire puissent être transférées et exploitées dans d'autres APSA enseignées à l'école primaire et d'autres contextes.

Mes recherches m'ont donc aidée à identifier plusieurs facteurs propres à l'enseignant pouvant contribuer aux choix didactiques dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire: formation, expérience personnelle et professionnelle dans cette APSA, connaissances et représentations de cette

APSA, rapport personnel avec celle-ci, attitudes que l'on veut voir émerger chez les élèves dans cette APSA, transfert possible des formes de pratiques enseignées dans cette APSA.

Néanmoins, cette liste n'est peut-être pas exhaustive. Existe-t-il d'autres facteurs propres à l'enseignant qui interviennent dans les choix didactiques concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner aux cycles 2 et 3?

I.3 Problématique

Suite à mes recherches, certaines de mes questions sont restées sans réponse. Quelles sont les formes de pratiques de la gymnastique sportive qui sont enseignées en EPS à l'école primaire? Quels facteurs propres aux enseignants déterminent leurs choix didactiques dans ces formes de pratiques?

Mes recherches m'ont également permis de soulever une autre question: comment ces différents facteurs propres à l'enseignant influencent-ils les choix didactiques en EPS à l'école primaire, notamment dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées aux cycles 2 et 3?

De plus, André Terrisse (op. cit.) annonce, en s'appuyant sur le travail de Marie-France Carnus², que les pratiques professionnelles réelles de l'enseignant en EPS diffèrent de ses conceptions de l'enseignement de l'EPS. Selon lui, l'enseignant modifie ses choix didactiques au cours de son enseignement pour des raisons qui lui sont propres, sans rapport avec les élèves ou le contexte de l'enseignement. Quelles sont les raisons de ces modifications? Cette différence est-elle visible dans le cas de l'enseignement de la gymnastique sportive, notamment dans les formes de pratiques enseignées de cette APSA aux cycles 2 et 3?

Mes recherches sur le sujet de mon mémoire et les questions qui en résultent m'ont alors permis d'aboutir à la problématique suivante:

Quelles sont les formes de pratiques de la gymnastique sportive qui sont enseignées en EPS aux cycles 2 et 3? Quelles sont les représentations et les caractéristiques propres à

2 CARNUS M-F., 2001, *Analyse didactique du processus décisionnel de l'enseignant d'EPS en gymnastique: une étude de cas croisés*, thèse de doctorat, Toulouse, Université Paul Sabatier, non publiée.

l'enseignant qui déterminent ses choix didactiques dans ces formes de pratiques, et comment les déterminent-ils?

Dans une moindre mesure, les formes de pratiques de la gymnastique sportive réellement enseignées en EPS aux cycles 2 et 3 concordent-elles avec les conceptions des enseignants vis-à-vis de l'enseignement de cette APSA à l'école primaire? En cas de décalage entre ces conceptions et les formes de pratiques réellement enseignées en gymnastique sportive aux cycles 2 et 3, quelles en sont les raisons?

I.4 Intérêts de l'étude

Ne sachant absolument pas comment est enseignée la gymnastique sportive dans le milieu scolaire, mon étude me permettra d'éclaircir cette question et de connaître les similitudes et les différences avec le milieu fédéral. Je pourrai ainsi voir comment adapter mon enseignement de la gymnastique sportive au cadre scolaire.

Par l'étude des facteurs propres à l'enseignant qui guident les choix didactiques dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire, je pourrai également connaître et comprendre l'influence de mon rapport avec cette APSA sur mes conceptions de l'enseignement de cette APSA à l'école primaire. Les formes de pratiques de la gymnastique sportive qui seront étudiées pourront également être une source d'inspiration pour ma pratique future, me permettant ainsi d'améliorer mon enseignement de cette APSA.

De plus, lors de l'étude du décalage entre les conceptions que les professeurs des écoles ont de la gymnastique sportive et leurs pratiques professionnelles réelles dans cette APSA, je pourrai identifier les problèmes qu'ils rencontrent lors de l'enseignement de celle-ci. Je pourrai alors tenter de trouver des solutions à ces problèmes afin d'éviter d'y être moi-même confrontée dans ma pratique professionnelle future.

Au-delà de ces intérêts personnels, mon étude présente des intérêts scientifiques.

En effet, mon étude vise à creuser l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire, d'un point de vue didactique. Bien que de nombreuses études aient déjà été faites en didactique scolaire de la gymnastique sportive pour le second degré, je n'ai trouvé aucun article ou ouvrage scientifique concernant la didactique de cette APSA

à l'école primaire. Mon étude permettra donc d'approfondir les réflexions déjà engagées en didactique scolaire de la gymnastique sportive en les complétant par une réflexion sur l'enseignement de cette APSA dans le premier degré.

Plus important encore que ces intérêts personnels et scientifiques, mon étude présente essentiellement des intérêts professionnels.

En cherchant à comprendre les raisons d'un éventuel décalage entre les conceptions des enseignants et leurs pratiques réelles dans l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire, je pourrai peut-être accéder aux problèmes rencontrés par ces enseignants, aux obstacles possibles à l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire. La compréhension de ce décalage pourra alors peut-être aider les enseignants à trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans l'enseignement de la gymnastique sportive et des manières de contourner les obstacles à cet enseignement.

De plus, mon étude contribuera au développement de certaines des dix compétences du référentiel à acquérir par tous les enseignants.

Tout d'abord, les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive impliquent des formes de travail particulières et demandent donc une organisation précise du travail de la classe. En effet, celle-ci sera spécifique à la forme de pratique retenue par l'enseignant. Lors de mon étude, je vais donc pouvoir déterminer quelles formes de travail sont les plus adaptées au cadre scolaire, mais surtout comment, dans ma pratique future, je pourrais organiser le travail de ma classe en EPS. Cela va donc me permettre de développer la compétence C5 du référentiel, à savoir « Organiser le travail de la classe. »

De plus, un enseignant doit aider ses élèves à progresser dans toutes les disciplines qu'il leur enseigne, quelque soit leur niveau initial dans celles-ci. Pour cela, en EPS, il s'appuie sur des situations d'apprentissage variées. Il est possible que la forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée soit différente dans chacune de ces situations d'apprentissage. Il existe également une différence de motivation entre les filles et les garçons. Il faut donc choisir des formes de pratiques de la gymnastique sportive qui prennent en compte ces deux aspects. Lors de mon étude, je vais donc découvrir quelles formes de pratiques de la gymnastique sportive permettent de prendre en compte la diversité des élèves, autant dans leur niveau que dans leurs intérêts. Ainsi, dans ma pratique future, cela m'aidera à choisir des formes de pratiques de la gymnastique sportive

à enseigner en EPS qui soient adaptées à la diversité de mes élèves. Je vais donc pouvoir ainsi développer la compétence C6 du référentiel des enseignants (« Prendre en compte la diversité des élèves »).

De paire avec cette compétence C6, mon mémoire me permettra de développer la compétence C7 (« Évaluer les élèves »). En effet, les critères d'évaluation des élèves diffèrent selon la forme de pratique que l'enseignant choisit d'enseigner dans l'APSA et s'adaptent donc à la diversité des élèves. Le mémoire me permettra de comprendre comment choisir, dans ma pratique future, des critères d'évaluation adaptés aux formes de pratiques de la gymnastique sportive que j'enseignerai en EPS, et donc adaptés à la diversité de mes élèves.

Enfin, les choix des enseignants dans les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive en EPS et leur justification de ces choix pourront m'aider à déterminer les formes de pratiques de la gymnastique sportive les plus adaptées au cadre scolaire. Mon étude me permettra donc d'optimiser et d'améliorer mes pratiques, dans la mesure où je pourrai, dans ma pratique future, choisir d'enseigner des formes de pratiques dont je serai certaine qu'elles sont adaptées au cadre scolaire. Je pourrai alors innover dans mon enseignement scolaire de la gymnastique sportive par rapport à mon enseignement de cette activité physique dans le milieu fédéral. Ainsi, je développerai la compétence C10, « Se former et innover ». De plus, en lisant divers ouvrages et articles scientifiques, j'ai pu approfondir mes connaissances sur le concept de transposition didactique, et ainsi continuer à me former sur ce concept, ce qui renforce le développement de cette compétence C10.

II. Méthodologie de l'étude

II.1 Les techniques de recueil de données

II.1.a) Le choix des techniques utilisées

Pour répondre à ma problématique, il est indispensable de connaître les caractéristiques personnelles des enseignants. Pour cela, deux techniques sont possibles: le questionnaire et l'entretien.

Le questionnaire a pour avantage de permettre une comparaison rapide des réponses des enseignants mais il ne permet pas d'adapter les questions à chaque enseignant interrogé. Pour cette raison, j'ai choisi d'utiliser la technique de l'entretien, qui permet un contact direct avec les enseignants. On peut ainsi réajuster les questions en fonction du profil de l'enseignant interrogé, et ajouter des questions si les réponses de l'enseignant nécessitent d'être approfondies.

Ma problématique exige également de connaître les conceptions des enseignants sur l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire. Là aussi il est possible d'utiliser deux techniques différentes pour recueillir les données nécessaires: l'entretien et l'étude des fiches de préparation des séances de gymnastique sportive réalisées par les professeurs des écoles.

Les fiches de préparation peuvent parfois manquer de précisions car certaines choses peuvent paraître évidentes pour l'enseignant qui ne les écrira donc pas forcément. Par exemple, l'enseignant connaît l'effectif de sa classe. S'il met en place des ateliers, il n'indiquera donc pas forcément le nombre d'élèves présents à chaque atelier. Or, le nombre d'élève présents à un atelier va influencer le temps de pratique réelle des élèves puisque plus il y a d'élèves à un atelier, moins ils ont le temps de multiplier les passages à cet atelier. Dans cet exemple, il me manquerait alors des données sur le temps de pratique réelle des élèves. Lors de l'étude des fiches de préparation des enseignants, il risquerait donc de me manquer des données utiles à l'identification des formes de pratiques de la gymnastique sportive que les enseignants envisagent d'enseigner en EPS.

De plus, tous les enseignants ne réalisent pas de fiches de préparation de leurs séances. Dans ce cas, l'étude de ces documents ne permettra pas d'étudier les conceptions des enseignants et je ne pourrai donc pas répondre entièrement à ma problématique. Par conséquent, j'ai choisi d'étudier les conceptions des enseignants vis-à-vis de l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire en utilisant la technique de l'entretien. Cependant, si les enseignants interrogés réalisent des fiches de préparation de leurs séances de gymnastique sportive et acceptent de m'en fournir une copie, elles pourront être utilisées en complément des entretiens.

L'étude des caractéristiques personnelles des enseignants et de leurs conceptions de l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire se fera donc à partir

d'entretiens. Ces entretiens seront semi-directifs afin de laisser une certaine liberté de parole aux enseignants interrogés qui pourront ainsi m'apporter des réponses plus riches.

Ma problématique nécessite également de connaître les formes de pratiques de la gymnastique sportive que les professeurs des écoles interrogés ont choisi d'enseigner en EPS. Pour cela, la technique la plus pertinente est, d'après moi, d'observer directement les unités d'apprentissage menées en gymnastique sportive par tous les enseignants interrogés. Néanmoins, cela me semblait irréaliste compte tenu du peu de temps dont je disposais pour recueillir les données nécessaires à mon étude. J'ai donc choisi d'ajouter des questions sur ce sujet dans les entretiens. J'ai donc arrêté mon choix sur des entretiens semi-directifs afin que les enseignants puissent parler assez librement de leurs pratiques sans que j'oriente leurs réponses par des questions trop directives qui les contraindraient à exposer des aspects de leurs pratiques qu'ils ne souhaitent pas aborder.

Enfin, la question du décalage entre les pratiques réelles des enseignants en gymnastique sportive aux cycles 2 et 3 et leurs conceptions de l'enseignement de cette APSA à l'école primaire nécessite malgré tout l'observation de quelques séances de gymnastique sportive menées par les enseignants interrogés. Cette question étant secondaire dans ma problématique, l'observation de l'enseignement en gymnastique sportive d'un seul des enseignants interrogés suffira. Il s'agit donc, pour cet aspect de la problématique, de l'étude du cas d'un seul enseignant. Il n'est peut-être pas nécessaire d'observer l'intégralité des séances menées par cet enseignant pour étudier ce décalage, mais il faut néanmoins en observer au moins deux ou trois afin de connaître les éventuelles modifications des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées au cours de l'unité d'apprentissage de cette APSA.

Bien que les techniques de recueil de données aient été choisies de manière à être les plus pertinentes et efficaces possible, elles présentent tout de même des inconvénients.

II.1.b) Inconvénients des techniques choisies

En premier lieu, la technique de l'entretien présente certains inconvénients. En effet, le sens des mots utilisés et la façon d'interpréter les propos de l'autre, que ce soit de mon côté ou du côté de l'enseignant interrogé, peuvent fausser l'analyse des données recueillies. De plus, si une relation de confiance n'est pas établie dès le début, les enseignants risquent de ne pas me confier l'intégralité des données nécessaires à mon étude.

Des problèmes linguistiques peuvent également intervenir lors des entretiens car les enseignants interrogés n'utiliseront pas forcément le même langage que moi, ce qui pourrait compliquer la communication.

Une autre limite se trouve dans la manière de poser les questions, qui peut orienter les propos des enseignants sans que l'on s'en aperçoive. Par ailleurs, je n'ai jamais réalisé d'entretien de cette sorte et il est donc possible que je commette des erreurs qui ne pourront être corrigées qu'au fur et à mesure des entretiens.

Enfin, un certain degré d'incertitude réside dans les réponses des enseignants concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive qu'ils enseignent en EPS. En effet, comme l'explique André Terrisse (2006), les enseignants ne disent pas toujours ce qu'ils font réellement, dans la mesure où certaines choses sont faites inconsciemment.

Concernant l'observation des séances de gymnastique sportive, la principale limite est le problème des traces. En effet, il est impossible de revenir sur l'observation des séances, puisque celles-ci ne se dérouleront qu'une fois. Il faut donc veiller à recueillir précisément les données nécessaires et à ne pas en oublier. En cas d'oubli ou de recueil non explicite des données, celles-ci seront définitivement perdues.

Pour éviter ce problème, une solution possible est de filmer les séances. Cependant, il faut pour cela l'autorisation des parents des élèves présents en classe ce jour-là. Dans la mesure où certains parents peuvent refuser que leurs enfants soient filmés, la tâche se complique. En effet, il faut veiller en permanence à ne pas filmer ces enfants-là, et on risque alors de ne pas regarder au bon endroit, au bon moment, et ainsi de laisser s'échapper des données importantes pour l'étude.

Après avoir déterminé les techniques d'enquête les plus pertinentes pour mon étude ainsi que leurs limites et inconvénients, j'ai pu construire les outils nécessaires au recueil de données, c'est-à-dire une grille d'entretien et une grille d'observation.

II.2 L'élaboration des outils de recueil de données

II.2.a) La grille d'entretien

Dans le cadre de mon étude, l'objectif des entretiens est de connaître les caractéristiques personnelles des enseignants interrogés, leurs conceptions de la gymnastique sportive et de son enseignement à l'école primaire, ainsi que les formes de pratiques qu'ils enseignent de cette APSA en EPS. La grille d'entretien doit donc permettre de recueillir des données sur chacun de ces trois thèmes pour pouvoir ensuite les relier.

N'ayant jamais fait de grille d'entretien et ne sachant pas comment m'y prendre, j'ai commencé par diviser ma grille d'entretien en trois parties correspondant chacune à l'un des trois thèmes à aborder. J'ai ensuite noté les questions que je me posais pour chacun de ces trois thèmes. J'ai ainsi pu établir un cheminement pour mes entretiens et m'assurer que mes questions me permettraient bien de recueillir toutes les données nécessaires. Toutefois, ma grille d'entretien ressemblait ainsi à un questionnaire car les questions qui la composaient étaient trop fermées, voire parfois directives, et ne laissaient pas suffisamment de liberté de parole à l'enseignant interrogé. J'ai donc classé les questions que je me posais en sous-thèmes afin d'en dégager des questions plus ouvertes qui me permettraient d'amener les enseignants à parler des sujets essentiels à mon étude. Mes questions initiales sont alors devenues des questions servant à préciser, si besoin, les propos des enseignants, ou à relancer ma demande pour la rendre plus explicite.

À l'aide de la grille ainsi construite, j'ai ensuite réalisé un « entretien test » auprès d'une étudiante de l'IUFM. Ainsi j'ai pu évaluer la bonne compréhension de mes questions par mon interlocuteur, et donc reformuler par la suite les questions qui n'étaient pas claires. J'ai également pu estimer, de cette manière, la durée des entretiens. Le test de l'entretien a

duré approximativement trente minutes, mais nous n'avons pas abordé le thème « Formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive » car l'étudiante interrogée n'a pas encore eu l'occasion de mettre en place une séance de gymnastique sportive en cycle 2 ou 3. J'ai donc finalement estimé à une heure la durée réelle maximale des entretiens.

La grille d'entretien ainsi construite, disponible par ailleurs en annexe 1, nécessite quelques explications.

La partie « Enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire » permet d'accéder aux conceptions des enseignants vis-à-vis de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire. La dernière partie, « Unité d'apprentissage en gymnastique sportive », permet d'aborder brièvement les principaux facteurs liés aux élèves et à l'organisation pédagogique qui pourraient inévitablement intervenir dans les choix didactiques des enseignants concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS. Il me semble important de connaître une part de ces facteurs pour pouvoir replacer l'unité d'apprentissage dans son contexte et nuancer ainsi, par la suite, l'analyse des données recueillies en fonction de ce contexte.

À première vue, les questions paraissent nombreuses. Cependant, beaucoup d'entre elles sont des questions de précision ou de relance et sont donc susceptibles de ne pas être posées. Cette grille d'entretien sera en réalité adaptée à chaque enseignant interrogé. En effet, des questions pourront être retirées si les enseignants y répondent d'eux-mêmes avant que le sujet soit abordé, ou ajoutées si des points ont besoin d'être approfondis.

La partie permettant de connaître les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS sera également ajustée à l'enseignant interrogé, selon que son unité d'apprentissage en gymnastique sportive soit antérieure, simultanée ou postérieure à l'entretien.

Enfin, je tiens à préciser que l'anonymat des enseignants sera conservé dans leurs réponses. Ils seront désignés dans mon étude par des lettres (A, B, C...) dont je serai seule à connaître la correspondance.

II.2.b) La grille d'observation

Dans le cadre de mon étude, l'objectif de la grille d'observation est d'identifier les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS par l'un des enseignants interrogés, pour ensuite les relier à ses conceptions de l'enseignement de cette APSA à l'école primaire et étudier, s'il y a lieu, le décalage entre les deux.

Pour que la grille d'observation permette d'identifier assez facilement les formes de pratiques de la gymnastique sportive que l'enseignant a choisi d'enseigner en EPS, il fallait qu'elle permette avant tout de recueillir des données précises. J'ai donc commencé, comme pour la grille d'entretien, par choisir des thèmes d'observation, puis j'ai défini ce que je souhaitais observer pour chacun de ces thèmes. Pour cela, je me suis aidée de la définition des formes de pratiques de la gymnastique sportive donnée en première partie de ce mémoire, notamment des variantes données par Dhellemmes, et des exemples de formes de pratiques scolaires de la gymnastique sportive tirés de mes lectures. Comme expliqué dans la partie concernant le choix des techniques d'enquête utilisées, j'observerai au moins deux ou trois séances.

Quelques précisions sont à donner sur la grille d'observation ainsi réalisée, qui est d'ailleurs disponible en annexe 2.

Au moment de l'élaboration de la grille d'observation, ne sachant pas exactement combien de séances de gymnastique sportive il était possible d'observer, celle-ci a été prévue arbitrairement pour trois séances. Elle sera ajustée en fonction de nombre de séances réellement observées.

De plus, une case « Remarques » est prévue pour chaque séance, au cas où des données importantes non anticipées sur les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées interviendraient pendant la séance observée.

Une fois l'élaboration des outils de recueil de données terminée, j'ai pu me

concentrer sur le choix de l'échantillon de l'étude.

II.3 L'échantillon

Pour choisir mon échantillon d'étude, j'ai commencé par définir les critères déterminants dans le choix de cet échantillon. Pour mon étude, le seul critère déterminant dans le choix des enseignants à interroger était qu'ils interviennent au cycle 2 ou 3 et qu'ils intègrent la gymnastique sportive à leur programmation en EPS pour cette année scolaire.

J'ai ensuite déterminé dans quel secteur géographique aurait lieu mon étude. Étant donnée ma problématique, celui-ci n'a pas d'importance. En effet, mon étude ne concerne pas une circonscription en particulier, par exemple. Par conséquent, j'ai choisi, pour des raisons pratiques, de mener mon enquête auprès d'enseignants intervenant dans des écoles primaires se situant à proximité de mon domicile (secteur Lens-Hénin) ou de mon site IUFM (secteur Arras).

Puis, j'ai déterminé le nombre d'enseignants composant l'échantillon. Mon étude est qualitative puisqu'elle consiste à étudier un phénomène de manière approfondie. Il était alors possible de n'étudier le cas que d'un seul enseignant. Cependant, afin de pouvoir étudier l'influence du profil de l'enseignant sur son enseignement de la gymnastique sportive en EPS, il était préférable selon moi d'étudier le cas d'enseignants ayant des profils et des conceptions différentes, soit deux enseignants au minimum. Il n'y a pas de contrainte apparente sur le nombre maximum d'enseignants composant l'échantillon. Néanmoins, étant donné le temps imparti pour réaliser cette étude, la quantité de données à traiter ne devait pas être trop grande. Je me suis donc limitée à un échantillon de cinq professeurs des écoles au maximum.

Enfin, il est indispensable que l'unité d'apprentissage en gymnastique sportive de l'un des enseignants interrogés se déroule à la même période que mon recueil de données ou un peu plus tard, afin de pouvoir procéder à l'observation de quelques unes de ses séances de gymnastique sportive. Pour les autres enseignants interrogés, la période à laquelle est prévue leur unité d'apprentissage en gymnastique sportive n'est pas importante.

Pour mon étude, l'échantillon devait donc être composé de deux à cinq enseignants, intervenant en cycle 2 ou 3 dans les secteurs Lens-Hénin ou Arras, dont l'unité d'apprentissage en gymnastique sportive de l'un d'entre eux est programmée à la même période ou plus tard que son entretien. Une fois ces critères déterminants identifiés, j'ai pu commencé à prendre contact avec les enseignants.

II.4 Déroulement de l'étude

II.4.a) La prise de contact avec les enseignants.

N'ayant pas de contact direct avec des professeurs des écoles susceptibles de m'accorder un entretien, j'ai commencé par prendre contact avec les directeurs de plusieurs écoles primaires. Pour cela, j'ai choisi d'envoyer ma demande par mail aux écoles, par le biais de l'annuaire de l'Éducation nationale³, car cette démarche était, d'après moi, la plus rapide. J'ai ainsi envoyé ma demande à une cinquantaine d'écoles primaires se situant dans les secteurs déterminés précédemment. Pourtant, seulement trois réponses me sont parvenues. La première venait d'un enseignant qui acceptait l'entretien et l'observation de quelques unes de ses séances de gymnastique sportive. La seconde réponse était celle d'un directeur refusant ma demande car la gymnastique sportive n'était pas enseignée dans son école pour des raisons matérielles. La dernière réponse provenait d'une directrice disant avoir pris note de ma demande et m'assurant une reprise de contact ultérieure. Sa réponse a finalement été négative, les enseignants de son école n'étant pas intéressés par l'étude.

Suite à l'échec de cette prise de contact par mail, j'ai choisi de recontacter les directeurs des écoles, soit par téléphone, soit en me déplaçant directement dans les écoles. Pour éviter des déplacements inutiles, j'ai opté pour la prise de contact téléphonique. Lors de cette nouvelle prise de contact, je me suis trouvée confrontée à la difficulté de trouver des écoles dans lesquelles la gymnastique sportive est enseignée. En effet, elles sont beaucoup moins nombreuses que ce que j'imaginai, en raison d'absence de structure réservée à l'EPS ou du manque de matériel et donc du manque de sécurité nécessaire à

³ <http://www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html>

l'enseignement de cette APSA. Ainsi, une dizaine d'écoles auxquelles j'ai téléphoné n'enseignent pas la gymnastique sportive. Par cette démarche téléphonique, j'ai tout de même obtenu une réponse positive de deux professeurs des écoles.

Finalement, mon échantillon d'étude est donc composé de trois enseignants:

- Une enseignante de l'école Joliot Curie à Avion,
- Un enseignant de l'école Françoise Dolto à Loison-sous-Lens,
- Un enseignant de l'école Sadi Carnot à Lens.

L'échantillon de mon étude étant définitivement fixé, j'ai ensuite commencé à m'entretenir avec les enseignants qui le composent.

II.4.b) Les entretiens

L'entretien avec l'enseignant A s'est déroulé en salle de gymnastique, ce qui m'a permis d'obtenir moi-même les informations relatives à l'espace et au matériel disponibles. Je n'ai donc pas eu besoin de poser de questions à ce sujet. Le matériel disponible pour les séances de gymnastique sportive est le suivant: nombreux tapis de sol, poutres, barres asymétriques, barres parallèles, barre fixe, anneaux, plinths, tapis de chutes et de réception, trampoline, tremplins, cerceaux, bancs.

Lors de l'entretien avec l'enseignant A, j'ai rencontré des problèmes linguistiques et j'ai donc dû reformuler plusieurs fois certaines questions. J'ai également eu beaucoup de mal à mettre en confiance l'enseignant. De ce fait, au début de l'entretien, l'enseignant hésitait à répondre à mes questions et, lorsqu'il le faisait, la réponse était hors sujet. J'ai donc attendu la fin de l'entretien pour reposer certaines questions restées sans réponse mais importantes pour mon étude. Ainsi, je n'ai pas pu respecter la durée que j'avais annoncée à l'enseignant car l'entretien a été prolongé et a finalement duré 1h30.

En raison des problèmes linguistiques rencontrés, j'ai choisi de ne pas fournir la retranscription de l'entretien avec l'enseignant A en annexe du mémoire.

Par ailleurs, je précisé également que cet enseignant n'a pas réalisé de fiche de préparation pour son unité d'apprentissage en gymnastique sportive.

L'entretien avec l'enseignant B s'est déroulé, quant à lui, sans encombre. Cet enseignant a répondu à toutes mes questions sans hésiter, et a réussi à me parler assez facilement de ses pratiques professionnelles. Cela m'a permis d'obtenir toutes les données nécessaires à l'étude, sans avoir besoin d'approfondir les réponses de l'enseignant. De ce fait, le temps prévu initialement pour l'entretien a été écourté (40 minutes). Cet entretien est retranscrit en annexe 3.

Lors de l'entretien, l'enseignant ne m'a pas parlé de son rapport personnel avec la gymnastique sportive et j'ai oublié de lui poser la question sur ce sujet. J'ai rattrapé mon erreur en lui posant cette question lors de la première séance d'observation et sa réponse a été la suivante: « Je n'en ai pas pratiqué personnellement, mais c'est une activité que j'aime bien. J'aime surtout les enchainements au sol parce qu'il y a de la diversité. Par contre je n'aime pas beaucoup tout ce qui est en rapport avec l'équilibre à la poutre. Je trouve ça moins intéressant. ».

Cet enseignant m'a fourni la fiche de préparation qu'il a réalisée pour l'ensemble de son unité d'apprentissage en gymnastique sportive. Celle-ci n'apporte malheureusement aucune information complémentaire à l'entretien. Pour cette raison, j'ai donc choisi de ne pas la joindre en annexe.

L'enseignant C était assez gêné par les questions relatives à ses caractéristiques personnelles et à ses conceptions de la gymnastique sportive et de l'enseignement de cette APSA en EPS à l'école primaire. Ayant tout de même obtenu les informations primordiales à ce sujet, je n'ai alors pas insisté sur ces parties de l'entretien. Par conséquent, celui-ci a été très court (30 minutes). La retranscription de cet entretien est disponible en annexe 4.

Cet enseignant a également éprouvé des difficultés à s'exprimer sur ses pratiques professionnelles. Cependant, il m'a fourni la fiche de préparation qu'il a réalisé pour son unité d'apprentissage en gymnastique sportive. Celle-ci apporte beaucoup d'informations complémentaires à l'entretien et elle est donc jointe en annexe du mémoire (annexe 5).

Lors des entretiens, je me suis aperçue que les enseignants interrogés avaient tous des profils différents. Selon moi, c'est une bonne chose pour la suite de l'étude, dans la mesure où l'étude de l'influence de ces différents profils sur les choix didactiques des enseignants sera plus pertinente. En effet, si les enseignants interrogés avaient tous des profils identiques, il aurait été plus complexe, de déterminer l'influence de ce profil.

Après m'être entretenue avec les trois enseignants, je suis passée à la deuxième partie de mon recueil de données, à savoir l'observation de séances de gymnastique sportive menées en EPS par l'un des enseignants interrogés.

II.4.c) Les observations

Pour cette partie du recueil de données, j'ai commencé par choisir l'enseignant que j'allais observer, en tenant compte tout d'abord de la disponibilité des enseignants pour mes observations. Je ne pouvais pas observer l'enseignant A car son unité d'apprentissage en gymnastique sportive était déjà terminée au moment de mon recueil de données. Les enseignants B et C avaient tous les deux programmé leur unité d'apprentissage en gymnastique sportive à une période simultanée aux entretiens et acceptaient tous les deux que j'observe quelques unes de leurs séances. Deux enseignants sur les trois interrogés étaient donc disponibles pour l'observation de séances de gymnastique sportive. Cependant, comme expliqué précédemment dans ce mémoire, je ne pouvais observer qu'un seul de ces enseignants.

L'enseignant C met en place son unité d'apprentissage en gymnastique sportive communément avec l'enseignante de grande section de maternelle. Il est donc possible que les choix didactiques de l'enseignant C pour cette unité d'apprentissage aient été influencés par ceux de l'enseignante qui l'accompagne. En revanche, l'enseignant B prépare et réalise seul son unité d'apprentissage en gymnastique sportive. Par conséquent, j'ai choisi d'observer des séances de gymnastique sportive menées par l'enseignant B.

À la demande de cet enseignant, je n'ai pas observé la première séance de l'unité d'apprentissage, car celle-ci était réservée à la mise en place des règles de fonctionnement et de sécurité avec les élèves. J'ai donc observé les trois séances suivantes. La grille d'observation remplie lors de ces séances se trouve en annexe 6.

Quelques précisions sont à faire sur les méthodes utilisées pour le recueil de certaines données lors de ces observations de séances de gymnastique sportive.

Pour connaître le temps de pratique réelle des élèves aux ateliers, j'ai arbitrairement choisi un élève et je l'ai chronométré à chacun de ses passages. J'ai également comptabilisé le nombre de ses passages à chaque atelier, dans le but de connaître le nombre d'essais accordés pour l'évaluation. Le même élève a été observé pour chacune des séances, afin d'éviter des écarts dans le recueil de données dus à d'éventuelles différences dans le rythme de travail des élèves.

La méthodologie utilisée et le déroulement de mon étude étant expliqués, je peux maintenant analyser les données recueillies pour en dégager les principaux résultats.

III. Résultats de l'étude

III.1 Méthode utilisée pour analyser les données recueillies

Pour répondre à la première partie de ma problématique, je commencerai par analyser séparément les entretiens. Pour chacun d'eux, je déterminerai les caractéristiques personnelles de l'enseignant interrogé, ses représentations de l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire et les formes de pratiques de cette APSA qu'il enseigne. L'analyse des données obtenues par les fiches de préparation des enseignants sera intégrée à celle des données obtenues par les entretiens.

Je comparerai ensuite les résultats obtenus par l'analyse des trois entretiens, afin de déterminer quels sont les facteurs propres aux enseignants interrogés qui interviennent

dans leurs choix didactiques dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive qu'ils enseignent en EPS, et comment ces facteurs interviennent.

Pour répondre à la deuxième partie de ma problématique, j'analyserai tout d'abord la première séance de gymnastique sportive observée, pour laquelle je déterminerai la forme de pratique de cette APSA enseignée par l'enseignant B.

J'analyserai ensuite les données recueillies lors des observations des deux séances suivantes pour déterminer les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées lors de celles-ci et voir ainsi si des modifications ont été apportées aux formes de pratiques de cette APSA enseignées lors de la première séance observée.

Enfin, je mettrai en relation les résultats de l'observation des trois séances de gymnastique sportive menées par l'enseignant B avec les résultats de son entretien, afin de déterminer s'il existe un décalage entre les conceptions de cet enseignant et ses pratiques réelles. Le cas échéant, je chercherai à déterminer les raisons de ce décalage.

III.2 Résultats des entretiens et fiches de préparation des enseignants interrogés

III.2.a) Analyse de l'entretien avec l'enseignant A

L'enseignant A met en place des ateliers au sol entourés d'un parcours permettant de travailler tous les agrès. Par l'utilisation de ces formes de travail, les élèves sont presque toujours en action. C'est ce qui est d'ailleurs recherché par l'enseignant qui dit que « les élèves doivent pratiquer le plus possible ».

Le travail des élèves est généralement individuel. Seuls l'échauffement et les démonstrations sont collectifs. L'enseignant effectue lui-même une évaluation sommative des enchainements au sol. En revanche, les élèves s'évaluent eux-mêmes à chaque fin de séance sur le parcours d'agrès et évaluent parfois leurs camarades. Ils jouent donc le rôle de juge à chaque séance, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs camarades. À priori, l'ambiance de travail est au jeu car l'enseignant dit à un moment que « ça les amuse ».

Cet enseignant aimerait enseigner ce qu'il appelle « les sauts périlleux », mais ne le

fait pas car il trouve ceci trop dangereux. À propos des anneaux, il dit: « Il faut disloquer les épaules, seulement la première fois, après ça va tout seul. Mais ça fait mal, on risque des blessures. » Pour cette raison, il enseigne cet agrès mais il en limite les apprentissages. On peut donc dire que cet enseignant accorde une prise de risque modérée à ses élèves concernant les éléments gymniques réalisés.

Les différentes formes de travail utilisées (ateliers, parcours, travail individuel), les agrès enseignés (tous les agrès présents dans la pratique sociale de référence), la recherche de la pratique maximale par les élèves pendant les séances et l'évaluation sommative sur les enchainements permettent de dire que l'enseignant a choisi ici d'enseigner une forme de pratique de la gymnastique sportive assez proche de celle enseignée dans la pratique sociale de référence. Cet enseignant, dit ne pas varier pas la forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée au cours de l'unité d'apprentissage.

L'enseignant A considère que l'EPS est lié à la santé physique (« Un esprit sain dans un corps sain », « développer son corps »). Il retient cette idée de santé physique pour l'APSA gymnastique elle-même. Il précise que son enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire repose avant tout sur l'apprentissage des positions gymniques, des rotations, de l'équilibre, de la force et de la souplesse. Ces contenus concordent avec sa représentation de la gymnastique sportive en EPS, puisque cette APSA vise, selon lui, le développement moteur de l'élève. Cependant, aucune donnée de l'entretien ne nous permet de savoir si ces représentations de l'EPS et de la gymnastique sportive ont influencé les choix de l'enseignant dans les formes de pratique à enseigner de cette APSA en EPS.

Cet enseignant ne fait pas de différence entre les filles et les garçons, programme son unité d'apprentissage en fonction des rencontres USEP et ne réalise pas d'évaluation diagnostique pour toutes les compétences à développer chez les élèves, bien qu'il trouve celle-ci nécessaire. Il ajoute « j'ai fait dix ans de gym donc je connais à peu près les difficultés des élèves ». À priori, cet enseignant estime donc que, en gymnastique sportive dans le cadre de l'EPS, les apprentissages doivent être les mêmes, quelque soit le niveau de pratique des élèves qu'il a en face de lui. Néanmoins, il a déterminé les compétences à développer en gymnastique sportive à partir du logiciel Cerise Prime (logiciel commun à

toutes les écoles de la circonscription). Or, ce logiciel propose des compétences différentes selon le niveau de classe. Il y a donc ici une contradiction qui nous porterait à croire que les représentations de l'enseignant vis-à-vis de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire n'ont pas influencé ses choix didactiques lors de la conception de son unité d'apprentissage. Cependant, cet enseignant a préparé cette unité d'apprentissage avec l'aide d'un intervenant extérieur au sujet duquel il dit: « Je lui ai dit ce que je voulais travailler, il m'a fait plusieurs propositions et j'ai choisi ce qui me paraissait le plus adapté à ce que je voulais faire ». Il s'agit ici de la réponse à la question « Comment avez-vous choisi ces formes de pratiques? ». L'enseignant semble vouloir dire que l'intervenant extérieur a proposé plusieurs formes de pratiques de la gymnastique sportive permettant de viser les compétences visées par l'enseignant dans l'unité d'apprentissage de cette APSA, parmi lesquelles il a choisi celle qui se rapprochait le plus de ses représentations de l'enseignement de la gymnastique sportive au cycle 3. On pourrait alors penser que ces représentations de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire ont influencé le choix de cet enseignant dans la forme de pratique à enseigner de cette APSA.

Cet enseignant a suivi une formation littéraire, puis une formation militaire et dit n'avoir aucune formation en EPS. Dans son enseignement de la gymnastique sportive en EPS, la formation militaire de l'enseignant n'influence apparemment que l'échauffement qu'il dit faire « un peu comme à l'armée ». À priori, les formations de l'enseignant A n'influencent donc pas son choix didactique concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire

Cet enseignant a cependant pratiqué beaucoup d'activités sportives à titre personnel, dont la gymnastique sportive pendant plusieurs années (« pendant 7 ans en club »). On a vu précédemment que la forme de pratique de la gymnastique sportive que l'enseignant a choisi d'enseigner en EPS se rapproche de celle enseignée dans la pratique sociale de référence. Il est donc possible que l'expérience personnelle de l'enseignant A en tant que pratiquant en gymnastique sportive ait influencé son choix de la forme de pratique à enseigner de cette APSA en EPS. En effet, lors de cette pratique personnelle, il a pu lui-même expérimenter diverses formes de pratiques de la gymnastique sportive, certaines lui ayant été plus bénéfiques que d'autres. Il a donc pu choisir la forme de pratique de la

gymnastique sportive à enseigner en EPS en se basant sur ces essais personnels.

Cet enseignant exerce depuis plus de 20 ans en cycle 2 et 3 et a toujours enseigné la gymnastique sportive en EPS. On peut donc émettre l'hypothèse que l'ancienneté de cet enseignant, et plus précisément son expérience dans l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire, influence ses choix didactiques dans cette APSA. En effet, tout au long de sa carrière, il a pu avoir l'occasion d'enseigner diverses formes de pratiques de la gymnastique sportive en EPS et il a donc pu sélectionner, à partir de celles-ci, la forme de pratique de la gymnastique sportive qui était la plus adaptée à sa classe actuelle.

Suite à l'entretien, on peut donc penser que certaines caractéristiques de l'enseignant influencent ses choix didactiques dans l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS. Ces caractéristiques seraient, à priori, son rapport personnel avec la gymnastique sportive, sa pratique personnelle et donc ses connaissances et ses savoir-faire dans cette APSA, son expérience professionnelle, et ses représentations de cette APSA et de l'enseignement de celle-ci en EPS à l'école primaire. Néanmoins, ses choix didactiques concernant l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire ne sont apparemment pas influencés par sa formation.

III.2.b) Analyse de l'entretien avec l'enseignant B

La fiche de préparation de l'unité d'apprentissage en gymnastique sportive de l'enseignant B n'apporte pas d'information supplémentaire à l'entretien. L'analyse sera donc faite uniquement à partir de l'entretien.

L'enseignant B ne travaille que par ateliers. Grâce aux explications qu'il donne sur ces ateliers, on comprend que les élèves ne réalisent qu'une seule action par atelier (exemple: « Il y a un atelier où ils vont faire une impulsion avec un saut sur un plinth »). Le temps mis par les élèves pour passer à un atelier semble donc assez bref. Les élèves

vont donc pouvoir recommencer ces ateliers un certain nombre de fois et ainsi pratiquer au maximum, ce qui est recherché par l'enseignant qui dit « On ne va pas les faire attendre pendant cinq minutes sur un atelier pour qu'ils fassent l'exercice une fois ».

À travers la description que l'enseignant nous fait des ateliers mis en place, on peut voir qu'il ne cible que trois agrès (sol, poutre et saut de cheval). Par ailleurs, les ateliers destinés à l'agrès du sol sont largement majoritaires. On peut alors dire que la forme de pratique de la gymnastique sportive choisie ici par l'enseignant pour les séances d'EPS lui permet de faire découvrir plusieurs agrès aux élèves, mais que celle-ci tend tout de même à les spécialiser au sol. Cependant, cet enseignant dispose d'une « petite salle de danse » et utilise tout le matériel disponible. S'il disposait d'une salle plus grande et de plus de matériel, il mettrait peut-être en place moins d'ateliers spécifiques au sol et enseignerait peut-être plus d'agrès. Cette idée est confirmée par l'enseignant qui dit que « ça pourrait être intéressant » d'enseigner les barres parallèles. On peut donc penser que cet enseignant a choisi de spécialiser ses élèves à quelques agrès, mais en réalité, il a choisi une pratique polyvalente en fonction des agrès et du matériel dont il dispose.

Les formes d'évaluation choisies par l'enseignant sont variées: écrite ou orale, avec simple reproduction d'éléments gymniques ou construction d'un enchaînement gymnique dont l'élève choisit les éléments à intégrer en fonction de critères imposés. L'enseignant précise que « À chaque fois, un élève observera son camarade et notera le nombre de passages et s'ils sont réussis ou non, en fonction du critère de réussite. », ce qui nous indique que des évaluations formatives ont lieu à chaque séance et sont menées par les élèves eux-mêmes.

Les ateliers les plus dangereux sont dirigés par l'enseignant, les élèves sont initiés à la gestion du risque par le biais de la parade, et les ateliers sont adaptés au niveau de l'élève. L'enseignant vise donc, à priori, une prise de risque très faible de la part des élèves concernant les chutes possibles lors de la réalisation des éléments gymniques. Il est même possible qu'il évite complètement cette prise de risque.

Les élèves se parent et s'évaluent entre eux, ce qui nous amène à dire que l'enseignant a choisi d'enseigner une pratique collective de la gymnastique sportive, dans laquelle les élèves s'exercent aux différents rôles présents dans la pratique sociale de référence.

Même si des variantes auront lieu au cours de la séance concernant le matériel utilisé dans chacun des ateliers et les formes de jugement, la forme de pratique de la gymnastique sportive que l'enseignant B a choisi d'enseigner en EPS à ses élèves reste globalement identique tout au long de l'unité d'apprentissage.

L'enseignant B voit l'EPS comme un moyen de découvrir la culture sportive (« le côté avec les compétences où les élèves apprennent des choses d'un point de vue technique ») et d'entretenir la santé (« il y a aussi la santé: l'entretien du corps et toutes ces choses-là »), mais les finalités de l'EPS sont selon lui essentiellement sociales (« apprendre à gérer différentes personnes quand on est arbitre, à attendre son tour, par exemple, à aider l'autre s'ils sont en gymnastique. Toutes ces valeurs sociales là, en plus de la pratique sportive à proprement parler. Je pense que, à notre niveau, en primaire, on est justement là énormément pour ces choses là. »). Dans la forme de pratique de la gymnastique sportive qu'il enseigne, cet enseignant a choisi de faire prendre les rôles de pareur et de juge à ses élèves, ainsi que de les faire travailler par groupe, ce qui concorde avec la finalité sociale qu'il attribue à l'EPS. La forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée par l'enseignant B permet donc de répondre à deux des finalités qu'il attribue à l'EPS. En ce qui concerne l'entretien de la santé, il est possible que l'enseignant ait choisi d'atteindre cette finalité de l'EPS en s'appuyant sur d'autres APSA que la gymnastique sportive. Dans ce cas, on pourrait croire que le choix de la forme de pratique de la gymnastique sportive à enseigner en EPS a été influencée par les représentations que l'enseignant a de l'EPS. Cependant, il est aussi possible qu'il ait choisi de faire travailler les élèves par groupe et de leur donner les rôles de pareur et de juge car on lui a conseillé de le faire lors de sa formation STAPS. En ce qui concerne le rôle de juge, il est également possible que l'enseignant B ait décidé de l'intégrer aux apprentissages en gymnastique sportive car le BO de 2012 le prescrit (« Assurer le rôle de juge »). On ne peut donc pas réellement savoir si les représentations de l'EPS ont influencé cet enseignant dans son choix de la forme de pratique de la gymnastique sportive à enseigner en EPS.

Pour cet enseignant, la gymnastique sportive consiste à réaliser des enchainements plus ou moins imposés, en étant jugé selon des critères déterminés à l'avance. Les modalités d'évaluation qu'il a choisi pour son unité d'apprentissage correspondent à cette représentation de la gymnastique sportive puisque les élèves s'évaluent entre eux selon des

critères de réussite qu'il a définis à l'avance. La forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée par l'enseignant B en EPS est donc parfaitement en accord avec ses représentations de la gymnastique sportive. On peut donc penser que ces représentations ont influencé son choix de la forme de pratique à enseigner en gymnastique sportive.

Pour fixer les objectifs de ses séances de gymnastique sportive en EPS, cet enseignant utilise le logiciel Cerise Prime, le socle commun de connaissances et de compétences et le livret scolaire. Il adapte les compétences proposées dans ces trois outils au niveau de pratique en gymnastique sportive de ses élèves, en y intégrant des compétences spécifiques à la gymnastique sportive (« Là, c'est vraiment axé sur les compétences propres de la gymnastique »). Apparemment, cet enseignant voit donc l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS comme un enseignement de compétences scolaires, mais aussi spécifiques à la discipline sportive enseignée. Les contenus enseignés, notamment « une entrée et une sortie du praticable », mettent bien en avant ces compétences propres à la gymnastique sportive qui ne font pas partie des compétences exigibles à l'école primaire selon les outils utilisés par l'enseignant lors du choix des objectifs de l'unité d'apprentissage. De plus, pour cet enseignant, l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS est à différencier selon le niveau de pratique des élèves, en particulier d'un point de vue matériel (« Étant donné que c'est le même cycle, la base est identique, mais les exigences sont différentes. Il y a des petites nuances plus ou moins complexes en fonction du niveau des élèves »). Lors de la description de ses ateliers, l'enseignant explique les différentes nuances qu'il compte apporter concernant les éléments gymniques enseignés. Cela va jouer sur le paramètre « modalités d'évaluation » de la forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée puisque l'évaluation va donc porter sur la difficulté des éléments gymniques réalisés, mais en fonction du niveau de l'élève. Cela va donc impliquer une évaluation basée sur un projet personnel à l'élève. Dans ce sens, on peut dire que les représentations que cet enseignant a de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire semblent influencer ses choix didactiques dans la forme de pratique à enseigner de cette APSA.

Ancien éducateur sportif, l'enseignant B a enseigné durant un an en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et enseigne en cycle 3 depuis cinq ans, en intégrant chaque année la gymnastique sportive à ses programmations d'EPS.

On peut penser que ces expériences professionnelles influencent ses choix didactiques dans l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. À la question « Comment avez-vous choisi ces formes de pratiques? », l'enseignant répond « C'est à force de faire, de tester, avec l'expérience. Et puis ma pratique comme éducateur sportif aussi, où on se rend compte qu'on a fait certaines erreurs » et valide ainsi lui-même cette hypothèse.

L'enseignant B a suivi une formation STAPS. Au cours de cette formation, il a acquis de nombreuses connaissances relatives à l'EPS et à son enseignement dans le milieu scolaire. On pourrait donc penser que cette formation a guidé l'enseignant dans son choix des formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire. Cependant, la citation précédente de l'enseignant met en avant l'influence de la formation IUFM, mais pas celle de la formation STAPS. Il est aussi possible qu'il n'ait pas cité cette formation car cela lui paraissait évident. Rien dans l'entretien ne nous permet donc de savoir si la formation de cet enseignant a influencé ses choix didactiques lors de la conception de son unité d'apprentissage en gymnastique sportive.

Cet enseignant n'a pas pratiqué de gymnastique sportive à titre privé, mais il en a très certainement pratiqué au cours de sa formation STAPS. On pourrait alors penser que cette pratique personnelle de la gymnastique sportive a influencé son choix de la forme de pratique à enseigner de cette APSA en EPS. Néanmoins, rien ne nous permet de confirmer cette hypothèse.

La gymnastique sportive est une APSA que l'enseignant B apprécie, notamment pour la diversité des enchaînements au sol. En revanche, il trouve l'équilibre à la poutre « moins intéressant ». Pourtant, il n'enseigne les enchaînements au sol qu'à la fin de son unité d'apprentissage, alors que l'équilibre à la poutre est enseigné dès le début de l'unité d'apprentissage. Les préférences de l'enseignant étant contraires à ce qu'il enseigne, on peut dire que le rapport personnel de cet enseignant avec la gymnastique sportive n'a pas influencé ses choix didactiques dans l'enseignement de cette APSA en EPS.

Suite à l'analyse de l'entretien avec l'enseignant B, on peut dire qu'il enseigne, en EPS, une forme de pratique de la gymnastique sportive proche de celle enseignée dans la pratique sociale de référence. On peut également dégager trois caractéristiques personnelles susceptibles d'avoir influencé son choix concernant la forme de pratique de la

gymnastique sportive à enseigner en EPS: ses représentations de la gymnastique sportive, ses représentations de l'enseignement de cette APSA en EPS à l'école primaire, ainsi que son expérience professionnelle. En revanche, ce choix ne paraît pas être influencé par le rapport personnel de cet enseignant avec la gymnastique sportive.

III.2.c) Analyse de l'entretien avec l'enseignant C et de sa fiche de préparation

L'enseignant C met en place de nombreux ateliers et précise qu'il travaille « peu d'agrès ». Effectivement, en regardant sa fiche de préparation, on peut voir que les neuf ateliers mis en place ne concernent que deux agrès: le sol et la poutre. À première vue, cet enseignant spécialise donc la pratique de ses élèves à ces agrès. Cependant, il précise « On fait très peu les agrès car on n'a pas vraiment de matériel. ». Il est donc possible que cet enseignant ferait découvrir plus d'agrès à ses élèves s'il disposait du matériel nécessaire.

L'entretien ne donne aucune information sur les modalités d'évaluation. Cependant, la fiche de préparation de l'enseignant propose de nombreuses évolutions qui tendent à complexifier la tâche de l'élève. Ceci laisse imaginer que les évaluations reposent sur la reproduction des mouvements demandés et sur le risque pris par l'élève dans le choix de la difficulté des mouvements exécutés. Aucun risque n'est pris en revanche concernant les blessures possibles car l'enseignant dit avoir « beaucoup de matériel de gymnastique vraiment adapté au petits, avec du matériel en mousse où ils ne peuvent pas se blesser » et tous les ateliers sont dirigés par des adultes.

Les parades sont assurées par des adultes et les élèves ne se jugent pas entre eux. Ils ne pratiquent donc qu'un seul des rôles présents dans la pratique sociale de référence, celui de gymnaste. Néanmoins, l'enseignant justifie l'unicité du rôle pris par les élèves par le fait que l'observation et le jugement sont, d'après lui, « trop compliqué avec les maternelles ». Ce choix est donc peut-être uniquement influencé par la présence des élèves de maternelle et donc par le contexte dans lequel se déroulent les séances de gymnastique sportive. Par la justification précédente de l'enseignant, on pourrait croire qu'il laisserait ses élèves s'essayer au rôle de juge si les séances n'était pas partagées avec les élèves de maternelle.

Du fait de ce rôle unique tenu par les élèves, lorsqu'ils ne sont pas en pratique sur

l'atelier, ils attendent. On pourrait alors croire que le temps de pratique des élèves aux ateliers est faible. Cependant, les séances sont plutôt longues (1h30), ce qui augmente leur temps de pratique réelle aux ateliers.

Au cours de l'unité d'apprentissage, l'enseignant modifie légèrement les aides matérielles (« Par exemple, on n'enlèvera le plan incliné pour faire la roulade avant »), mais globalement, la forme de pratique de la gymnastique sportive qui est enseignée reste la même.

Pour l'enseignant C, l'EPS a pour finalités de faire pratiquer une activité sportive aux élèves en s'amusant, et d'établir un contexte relationnel différent entre les élèves et l'enseignant. Il lui attribue donc principalement des finalités sociales. Lors de l'entretien, il précise « On leur apprend vraiment à travailler en groupe, à ne pas se bousculer, à faire attention ». Cet apprentissage permet de répondre aux finalités sociales que l'enseignant attribue à l'EPS. On peut donc penser que ce choix de faire pratiquer la gymnastique sportive aux élèves par groupes a été influencé par les représentations que l'enseignant C a de l'EPS.

Pour cet enseignant, la gymnastique sportive consiste à exécuter des « mouvements gymniques » dans un but de développement de la coordination. Les ateliers qu'il propose permettent effectivement l'exécution de « mouvements gymniques » qui sont en réalité, étant donnés les exemples donnés par l'enseignant (« des roulades ou l'équilibre »), des éléments gymniques. Il est donc possible que les représentations que l'enseignant C a de la gymnastique sportive influencent son choix concernant les contenus à enseigner dans cette APSA. En revanche, les données recueillies lors de l'entretien ne permettent pas de savoir si les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées durant l'unité d'apprentissage de cet enseignant sont aussi influencées par cette représentation de la gymnastique sportive.

D'après l'enseignant C, en EPS, il n'y a pas de différence à faire dans les contenus enseignés en gymnastique sportive selon le niveau de classe, la seule différence à faire se situant, selon lui, dans le matériel. Pourtant, il détermine les objectifs de son unité d'apprentissage en gymnastique sportive en fonction des programmes officiels. Or, comme nous l'avons vu dans le début de ce mémoire, les programmes proposent des contenus

différents selon le niveau de classe. En suivant ces programmes, l'enseignant diffère donc, en réalité, les contenus selon les niveaux de classe. Ceci étant contradictoire, on peut supposer que les représentations de cet enseignant vis-à-vis de l'enseignement de la gymnastique sportive n'influencent pas ses choix des contenus à enseigner dans cette APSA en EPS. En revanche, lorsque l'on regarde la fiche de préparation de cet enseignant, on voit que le matériel utilisé diffère dans les évolutions possibles et donc selon le niveau des élèves. Ainsi, l'aménagement de l'espace, paramètre variable des formes de pratiques de la gymnastique sportive qu'il est possible d'enseigner en EPS, diffère selon le niveau de pratique des élèves. On peut donc supposer que le choix de la forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée par l'enseignant C en EPS a été influencé par sa représentation de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire.

L'enseignant C détient un BTS comptabilité et a été formé au métier de professeur des écoles directement sur le terrain. Il dit n'avoir aucune formation en EPS. À priori, ses formations n'influencent donc pas son choix dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS. En revanche, l'expérience professionnelle de cet enseignant est susceptible d'influencer son choix puisqu'il dispose de 22 ans d'ancienneté en cycles 2 et 3 durant lesquels il a toujours enseigné la gymnastique sportive en EPS et a donc pu essayer d'enseigner diverses formes de pratiques de cette APSA.

L'enseignant C dit qu'il « n'aime pas spécialement cette activité » et précise « j'ai toujours peur des blessures parce que je fais mal les mouvements. Même avec les élèves. Avec eux, je le fais parce que c'est au programme ». Ces propos nous permettent de dire que cet enseignant n'aime pas la gymnastique sportive car il trouve cette activité physique dangereuse. Cela se reflète dans son enseignement de cette APSA, puisque les parades sont toutes assurées par des adultes et qu'il utilise du matériel en mousse qui limite le risque de blessures. On peut donc penser que le rapport personnel de cet enseignant avec la gymnastique sportive a influencé son choix dans la forme de pratique de cette APSA à enseigner en EPS.

L'enseignant C enseigne donc, en EPS, une forme de pratique de la gymnastique sportive visiblement très différente de celle enseignée dans la pratique sociale de référence.

À priori, ce choix est surtout dû au contexte dans lequel se déroule les séances de gymnastique sportive. Cependant, grâce aux données recueillies lors de l'entretien, on peut émettre l'hypothèse que ce choix a également été influencé par l'expérience professionnelle de l'enseignant, ses représentations de l'EPS et de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire, et son rapport personnel avec cette APSA. En revanche, la formation de cet enseignant ne semble pas avoir eu d'influence dans son choix concernant la forme de pratique à enseigner de cette APSA en EPS.

III.2.d) Comparaison des résultats des trois enseignants

Grâce à l'analyse des données recueillies lors des entretiens, on remarque que l'étude s'est centrée sur trois cas très différents. En effet, les trois enseignants interrogés présentent des différences marquées dans leurs représentations de l'EPS et de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire, ce qu'ils enseignent dans cette APSA en EPS et leurs caractéristiques personnelles.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus par l'analyse des entretiens et des fiches de préparation des trois enseignants interrogés.

		Enseignant A	Enseignant B	Enseignant C
Forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée	Aménagement de l'espace	Ateliers et parcours polyvalents	Ateliers polyvalents (selon les agrès disponibles) avec matériel en aide	Ateliers polyvalents avec matériel sécurisant
	Modalités d'évaluation	évaluation formative d'enchaînements au sol et de la reproduction d'éléments gymniques aux	Évaluation formative de la reproduction d'éléments gymniques à tous les agrès et de la construction d'un enchaînement au sol, devant d'autres élèves,	Évaluation sommative de la reproduction d'éléments gymniques, selon leur difficulté, devant

		autres agrès, devant un camarade ou l'enseignant	avec plusieurs essais, selon un projet personnel à l'élève	l'enseignant
	Organisation temporelle	Pratique en continu	Temps de pratique supérieur au temps de repos	Temps de pratique égal au temps de repos
	Contexte relationnel	Pratique individuelle dans un contexte de jeu, avec rôle de gymnaste et parfois de juge pour les élèves, et de pareur et de juge pour l'enseignant	Pratique en groupe dans un contexte de défi personnel, avec rôle de gymnaste, de juge et de pareur pour les élèves, et de pareur pour l'enseignant	Pratique en groupe, avec rôle unique de gymnaste pour les élèves et de pareur et de juge pour l'enseignant.
Interven- tion possibl e des facteur s propres aux enseig nants	Représentation de l'EPS	?	oui	oui
	Représentation de la gymnastique sportive	?	oui	?
	Représentation de l'enseignement de la gymnastique sportive à l'école primaire	oui	oui	oui
	Formation	non	?	non
	Expérience professionnelle	oui	oui	oui
	Rapport personnel avec la gymnastique sportive	oui	non	oui
	Pratique personnelle de la gymnastique sportive	oui	?	?

Dans un premier temps, ce tableau de synthèse permet de voir que les formes de pratiques de la gymnastique sportive qui sont enseignées en EPS sont différentes dans les trois cas étudiés.

Il fait apparaître aussi que l'analyse des données recueillies par les entretiens et les fiches de préparation des enseignants interrogés ne permet pas de valider, ni de réfuter toutes les hypothèses concernant les facteurs propres aux enseignants interrogés qui interviennent dans leurs choix didactiques concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS. Ce manque de résultats ne permet pas de savoir, par exemple, si les représentations de l'EPS et de la gymnastique sportive interviennent dans seulement deux des cas étudiés comme l'indique le tableau ou s'ils interviennent en réalité dans les trois cas étudiés.

Ce tableau montre tout de même que les facteurs propres à l'enseignant intervenant dans le choix de la forme de pratique de la gymnastique sportive à enseigner en EPS peuvent différer d'un enseignant à l'autre. En effet, le rapport personnel avec la gymnastique sportive semble intervenir dans seulement deux des cas étudiés.

Dans un deuxième temps, à partir de ce tableau, on peut essayer de déterminer comment les facteurs propres aux enseignants influencent la forme de pratique de la gymnastique sportive qu'ils ont choisie d'enseigner en EPS.

Les représentations que les enseignants B et C ont de l'EPS, notamment les finalités sociales qu'ils lui attribuent, semblent influencer le contexte relationnel de leur unité d'apprentissage en gymnastique sportive. En effet, ces deux enseignants ont choisi de faire travailler les élèves par groupes. À ce travail par groupes, l'enseignant B ajoute la prise des rôles de pareur et de juge par les élèves.

Pour les trois enseignants, les représentations de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire semblent influencer le choix de la forme de pratique à enseigner de cette APSA. On ne sait pas exactement comment cela influence les paramètres de la forme de pratique de cette APSA enseignée par l'enseignant A, mais on peut voir que les enseignants B et C sont influencés dans le choix du matériel utilisé. Les représentations de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire semblent donc influencer majoritairement l'aménagement de l'espace. Néanmoins,

l'enseignant B perçoit l'enseignement de la gymnastique sportive comme un enseignement différencié selon le niveau de l'élève. Il choisit par ailleurs d'évaluer les élèves sur la base d'un projet personnel à chaque élève. La représentation de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire de l'enseignant B semble donc influencer également son choix des modalités d'évaluation, ce qui n'est pas le cas de l'enseignant C.

Concernant la formation des enseignants, bien qu'on ne sache pas réellement si celle de l'enseignant B a influencé ses choix didactiques, on voit que celle des enseignants A et C n'a pas influencé leurs choix des formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS. En revanche, les expériences professionnelles des trois enseignants ont influencé ces choix. Cependant, on ne peut pas déterminer quels sont les paramètres des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées qui ont été influencés par l'expérience professionnelle.

Contrairement à l'enseignant B, le rapport personnel des enseignants A et C avec la gymnastique sportive a influencé leurs choix didactiques. Pour l'enseignant A, on ne sait pas exactement quels sont les paramètres de la forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée qui ont été influencés par ce rapport personnel. En revanche, pour l'enseignant C, il s'agit de l'aménagement de l'espace et du contexte relationnel, puisque cet enseignant utilise beaucoup de matériel sécurisant et fait assurer la parade uniquement par des adultes.

Cette comparaison des résultats obtenus par l'analyse des entretiens des trois enseignants permet de voir que les facteurs propres aux enseignants ont influencé différemment leurs choix des formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS. Par exemple, le facteur du rapport personnel avec la gymnastique sportive ne semble avoir influencé que deux enseignants sur les trois.

La comparaison des résultats obtenus par l'analyse des entretiens des trois enseignants fait aussi apparaître qu'un seul facteur peut intervenir dans plusieurs paramètres des formes de pratiques de la gymnastique sportive que les enseignants ont choisies d'enseigner. Par exemple, les représentations de l'enseignement de la gymnastique en EPS à l'école primaire semblent intervenir à la fois dans l'aménagement de l'espace et dans les modalités d'évaluation.

À l'inverse, plusieurs facteurs peuvent apparemment intervenir dans un seul paramètre des formes de pratiques de la gymnastique sportive retenues par les enseignants. Par exemple, le contexte relationnel semble être influencé à la fois par les représentations des enseignants vis-à-vis de l'EPS et par le rapport personnel des enseignants avec la gymnastique sportive.

Je n'ai parfois pas réussi à déterminer quels paramètres des formes de pratiques de la gymnastique sportive ont été influencés par les facteurs propres aux enseignants. C'est notamment le cas des facteurs « représentations de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire » et « rapport personnel avec la gymnastique sportive » pour l'enseignant A, et « expériences professionnelles » pour les trois enseignants . D'après moi, cela est dû à un manque de données. Je pense que les entretiens auraient dus être complétés par des questions du type « Avez vous toujours enseigné la gymnastique sportive de cette manière? Pourquoi? »

L'analyse des entretiens étant à présent terminée, nous pouvons passer à l'analyse des données recueillies lors de l'observation de trois séances de gymnastique sportive menées par l'enseignant B.

III.3 Résultats des observations.

III.3.a) Analyse de la première séance observée

Grâce à l'analyse des données recueillies lors de l'observation de la première séance de gymnastique sportive menée par l'enseignant B en EPS, on peut identifier la forme de pratique de cette APSA qui est enseignée lors de cette séance. Pour cela, l'analyse sera faite en regroupant les données selon chacun des paramètres variables des formes de pratiques de la gymnastique sportive en EPS qui ont été identifiés au début de ce mémoire (aménagement de l'espace, modalités d'évaluation, contexte relationnel et organisation temporelle).

L'enseignant B a fait travailler ses élèves sur des ateliers autour desquels ils étaient en rotation. Chacun de ces ateliers était spécifique au travail d'un élément gymnique en particulier, sauf pour la poutre ou deux éléments gymniques étaient travaillés (équilibre et sortie de l'agrès par saut en extension). Les agrès travaillés par ces ateliers étaient le sol (trois ateliers), la poutre (un atelier) et le saut de cheval (un atelier).

Étant donné cette sélection d'agrès, on pourrait croire que l'enseignant a choisi de spécialiser la pratique de ses élèves à ces agrès. Cependant, il utilise tout le matériel disponible et la pratique de la gymnastique sportive retenue par cet enseignant est donc plutôt polyvalente, compte tenu des agrès dont il dispose lors de ses séances de gymnastique sportive. Néanmoins, par manque de temps, l'enseignant n'a pas pu effectuer toutes les rotations aux agrès prévues initialement. Les élèves n'ont donc travaillé que trois ateliers sur les cinq proposés par l'enseignant. De ce fait, certains élèves de la classe n'ont pu expérimenter que les trois ateliers du sol. Pour ces élèves, la pratique de la gymnastique sportive a donc été spécialisée à l'agrès du sol. Lors de cette séance, la pratique de la gymnastique sportive retenue par l'enseignant a donc été polyvalente pour certains élèves, alors qu'elle a été spécialisée au sol pour d'autres élèves.

L'enseignant B a mis en place une évaluation formative, menée par les élèves eux-mêmes, tout au long de la séance. Cette évaluation consistait à reproduire autant de fois que possible les éléments gymniques imposés par l'enseignant, en respectant les critères de réussite qu'il avait déterminés auparavant. Le temps et l'espace étant déterminés par l'enseignant, et le but de l'évaluation pour les élèves étant de réussir à reproduire autant de fois que possible les éléments gymniques qui leur étaient imposés, on pourrait penser que l'enseignant a proposé une évaluation basée ici sur une logique de performance.

Chaque élève était évalué par les autres élèves de son groupe de travail et avait le temps de réaliser trois à six essais, selon les ateliers. Les critères de réussite fixés par l'enseignant concernaient les positions de départ et de fin de chaque élément gymnique, et donc de chaque atelier travaillé. Ces exigences sur les positions de départ et de fin font que les élèves réalisaient exactement les mêmes éléments gymniques, quelque soit leur niveau de pratique. On pourrait donc croire ici que l'évaluation de l'enseignant était basée sur l'aspect esthétique de l'élément gymnique réalisé, et non sur la difficulté de celui-ci.

Ici, on pourrait donc voir deux modalités d'évaluation différentes dans l'objet de l'évaluation. Cependant, étant donnés les critères de réussite fixés par l'enseignant, je serai plutôt tentée de dire que l'évaluation était basée sur l'aspect esthétique des éléments gymniques réalisés. Dans ce cas, le fait de reproduire correctement autant de fois que possible les éléments gymniques demandés est peut-être simplement une méthode utilisée par l'enseignant pour que les élèves prennent conscience de leurs progrès. En effet, si cette modalité du nombre d'essais autorisés est reprise à chaque séance, les élèves pourront, par comparaison des grilles d'évaluation remplies, constater eux-mêmes l'augmentation du nombre d'essais réussis.

Concernant l'organisation temporelle de la séance, tout était chronométré. Sur les 55 minutes de séance, les élèves ont pratiqué environ 16 minutes en tant que gymnaste, en comptant l'échauffement et le retour au calme. Le temps de pratique en tant que gymnaste paraît donc faible si on le compare à la durée totale de la séance. Cependant, entre ces temps de pratique, les élèves étaient juges ou pareurs. De ce fait, ils n'étaient donc en réalité pratiquement jamais au repos. Le temps de pratique des élèves est donc plutôt élevé, et je dirai même qu'il est continu puisque les parades et les jugements restent, selon moi, des temps de pratique (pratique des différents rôles présents en gymnastique sportive).

Les élèves travaillaient par groupes et ils se jugeaient et se paraient entre eux. Apparemment, l'enseignant B a donc choisi, lors de cette séance, de faire découvrir aux élèves une pratique collective de la gymnastique sportive.

Les élèves ne se sont pas confrontés les uns aux autres, leurs résultats n'ont pas été comparés. La séance ne s'est donc pas déroulée dans un esprit de compétition. Étant donné que le nombre d'essais réussis était consigné, je dirai plutôt que l'ambiance de travail était celle d'un défi personnel, dans la mesure où les élèves tentaient à chaque fois de reproduire correctement et rapidement l'élément gymnique demandé en respectant les critères de réussite pour ainsi voir un grand nombre d'essais réussis sur leur fiche d'évaluation.

Les élèves pratiquaient différents rôles présents dans le milieu fédéral: gymnaste, juge et pareur. Ils se donnaient également des conseils sans que l'enseignant ne le leur demande. Quant à l'enseignant, il prenait le rôle de juge et de pareur à un seul atelier.

Cependant, il restait en relation avec le reste de la classe en donnant des conseils et en rappelant les règles de sécurité aux autres ateliers. Le contexte relationnel de cette séance tendait donc plutôt à laisser une certaine liberté aux élèves, une certaine autonomie, et favorisait l'entraide. L'enseignant adoptait le même rôle que ses élèves et conservait son statut d'enseignant uniquement en rappelant les règles de sécurité.

Nous identifions donc, dans cette première séance, deux formes de pratiques de la gymnastique sportive qui sont enseignées simultanément. Entre ces deux formes de pratiques, seul l'aménagement de l'espace diffère selon que la pratique de la gymnastique sportive par les élèves soit polyvalent ou spécialisée au sol. Pour la suite du mémoire, nous appellerons « forme de pratique n°1 » la forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée dans laquelle la pratique des élèves est polyvalente, et « forme de pratique n°2 » celle dans laquelle la pratique des élèves est spécialisée au sol.

Les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées lors de la première séance étant à présent identifiées, nous pouvons maintenant analyser les données recueillies lors des deux séances suivantes pour identifier les formes de pratiques de la gymnastique sportive qui y ont été enseignées et les comparer à celles enseignées dans cette première séance.

III.3.b) Analyse de la deuxième séance observée

Dans cette deuxième séance, l'aménagement de l'espace était le même que dans la première séance observée. Par manque de temps, les élèves n'ont également eu le temps d'essayer que trois ateliers sur les cinq, et certains élèves ont donc spécialisé leur pratique au sol, comme dans la première séance. L'analyse des données recueillies sur l'aménagement de l'espace est donc ici la même que celle sur l'aménagement de l'espace dans la première séance.

L'évaluation est globalement restée identique à celle de la première séance. En effet, elle était formative et menée par les élèves, et l'objet de celle-ci et son déroulement étaient les mêmes qu'à la première séance.

On voit tout de même apparaître un changement dans les modalités d'évaluation par rapport à la première séance. Effectivement, les essais accordés aux élèves paraissent plus nombreux (entre cinq et seize essais selon l'atelier). Néanmoins, les élèves ont réalisé en moyenne cinq essais aux ateliers qu'ils n'avaient pas essayés lors de la séance précédente, ce qui est équivalent au nombre d'essais possibles lors de cette précédente séance. Le nombre d'essais réalisés en moyenne par un élève en roulade arrière est passé de quatre à seize. On pourrait alors croire que le nombre d'essais accordés par l'enseignant est plus élevé. Cependant, l'enseignant chronomètre toujours les ateliers et laisse toujours un temps de travail identique pour chacun d'eux. Cette augmentation du nombre d'essais n'est donc pas due à l'enseignant. Elle résulte selon moi du fait que les élèves ont acquis l'élément gymnique demandé par l'enseignant et le réalisent ainsi plus aisément et donc plus rapidement, ce qui leur laisse le temps de réaliser un nombre d'essais nettement supérieur.

De plus, lors de la dernière rotation aux agrès, l'évaluation n'est plus effectuée par les élèves mais par l'enseignant. À ce moment de la séance, l'enseignant complexifie les critères de réussite. On pourrait croire qu'il ait souhaité faire l'évaluation lui-même car ces nouveaux critères de réussite étaient difficile à évaluer par les élèves. Cependant, les critères de réussite doivent être établis de manière à ce que les élèves les comprennent et sachent sur quoi porter leur attention. La raison à ce changement d'évaluateur évoquée ici n'est donc pas pertinente. Elle ne semble pas non plus être liée au contexte de la séance car celui-ci est identique tout au long de la séance alors que la modification n'apparaît qu'en fin de séance. Aucun problème n'est apparu lors du jugement par les élèves, et je pense donc que ce changement d'évaluateur n'est donc pas dû aux élèves. Si cette modification n'est liée ni au contexte de la séance, ni aux élèves, elle ne peut être liée, selon moi, qu'à l'enseignant lui-même. La raison de cette modification est donc visiblement difficile à identifier et je ne suis pas parvenue à analyser plus précisément la séance pour l'identifier.

Dans cette deuxième séance, on a donc deux modifications des modalités d'évaluation, l'une sur le nombre d'essais accordés aux élèves et l'autre sur l'évaluateur, qui seraient visiblement liées, de manière respective, à l'amélioration du niveau de pratique des

élèves et à une raison propre à l'enseignant que je ne suis pas parvenue à déterminer.

En ce qui concerne l'organisation temporelle de la séance, sur les 55 minutes allouées à la séance, les élèves ont pratiqué environ 28 minutes, soit la moitié de la séance en tant que gymnaste, en comptant l'échauffement et le retour au calme. Comme dans la séance précédente, on pourrait ici croire que les temps de repos des élèves étaient élevés. Cependant, ici aussi les élèves jugeaient et paraient et augmentaient donc ainsi leur temps de pratique réelle. Néanmoins, contrairement à la première séance, les élèves ne pratiquaient pas en continu. En effet, lors de la dernière rotation, les élèves ne jugeaient plus. De ce fait, lorsqu'ils n'étaient ni gymnaste, ni pareur, ils attendaient leur tour pour passer à l'atelier. Dans cette séance, le temps de pratique était donc très élevé, mais de brefs temps de repos étaient accordés aux élèves en fin de séance. Ceux-ci sont dus au changement d'évaluateur. Puisqu'elle est alors due aux modifications des modalités d'évaluation qui sont elles-mêmes liées à une raison propre à l'enseignant, je relierai donc cette modification de l'organisation temporelle à cette dernière raison.

En ce qui concerne le contexte relationnel, il est identique à la première séance. Cependant, comme je l'ai expliqué auparavant, les élèves ne prennent plus le rôle de juge en fin de séance et celui-ci est repris par l'enseignant. La relation entre les élèves n'est donc pas modifiée, mais, en évaluant lui-même ses élèves, l'enseignant B renforce ici son statut d'enseignant. Rien dans le contexte de la séance n'a été modifié, et celui-ci n'est donc pas responsable du changement de rôles décidé par l'enseignant. La séance se déroulait sans encombre, les élèves travaillaient sérieusement et calmement, et l'enseignant n'avait donc pas besoin, à priori, de renforcer son statut. Cette modification est donc liée, selon moi, à une raison qui lui est propre. Il est difficile d'identifier clairement cette raison, mais il est possible que l'enseignant ait ressenti le besoin, à ce moment de la séance, de retrouver cet aspect du rôle de l'enseignant. En revanche, je ne sais pas pourquoi.

Dans cette deuxième séance, l'enseignant commence donc par reprendre les formes de pratiques n°1 et n°2. Puis, au cours de la séance, il en modifie les modalités d'évaluation (évaluateur et nombre d'essais accordés), l'organisation temporelle et le contexte

relationnel. L'augmentation nombre d'essais accordés peut être liés à l'amélioration du niveau de pratique des élèves. En revanche, les autres modifications semblent être liées à des raisons propres à l'enseignant. Pour la suite du mémoire, j'appellerai « forme de pratique n°3 » la forme de pratique n°1 à laquelle les modalités d'évaluation ont été modifiées lors de la deuxième séance, et « forme de pratique n°4 » la forme de pratique n°2 à laquelle les modalités d'évaluation ont été modifiées lors de la deuxième séance.

À présent, analysons la dernière séance observée afin de connaître d'autres éventuelles modifications des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées durant l'unité d'apprentissage.

III.3.c) Analyse de la troisième séance observée

Concernant l'aménagement de l'espace, quelques changements dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées ont eu lieu par rapport à la deuxième séance. Un atelier a été ajouté au sol et tous les élèves ont eu le temps de passer à tous les ateliers, s'essayant ainsi à une pratique polyvalente de la gymnastique sportive.

Pour les ateliers habituels, les modalités d'évaluation sont redevenues identiques à celle de la première séance. En revanche, elles changent presque complètement pour l'atelier supplémentaire. D'abord, il ne s'agit plus d'évaluer la reproduction d'éléments gymniques déterminés par l'enseignant, mais d'évaluer la construction d'un enchaînement gymnique. Les critères de réussite sont toujours déterminés à l'avance par l'enseignant (au moins deux éléments roulés et une position gymnique). L'évaluation se fait enfin de séance, devant l'ensemble de la classe, et en un seul essai. La remarque de l'enseignant (« Il vaut mieux faire quelque chose de beau plutôt que d'essayer de faire des choses qu'on ne sait pas faire et, de ce fait, faire un enchaînement qui n'est pas joli. ») nous indique que c'est toujours l'aspect esthétique de la prestation qui est évalué.

Pour les ateliers habituels, le contexte relationnel est le même que celui de la première séance. En revanche, pour l'atelier supplémentaire, la pratique de la gymnastique sportive était individuelle. En effet, même si les élèves étaient toujours répartis par groupes, l'atelier était réalisé sans parade, l'enseignant y était absent jusqu'à la fin de séance, et les élèves s'asseyaient pour réfléchir à leur enchaînement lorsque ce n'était pas à leur tour de passer à l'atelier. Pour cet atelier supplémentaire, les élèves ont pris uniquement le rôle de gymnaste, puis celui de juge en fin de séance. L'enseignant n'est intervenu à cet atelier qu'en fin de séance pour guider les élèves dans leur rôle de juge par un jeu de questions-réponses (« A-t-il fait un élément roulé? », « A-t-il fait une position gymnique? », etc).

En ce qui concerne l'organisation temporelle de cette dernière séance, la durée totale de la séance est approximativement la même que celles des séances précédentes (52 minutes cette fois-ci, 55 minutes pour les séances précédentes). Le temps de pratique des élèves est toujours élevé. Cependant, comme pour la séance précédente, il n'est pas continu puisque, pour l'atelier qui a été ajouté, les élèves attendent lorsqu'ils ne pratiquent pas.

Dans cette troisième séance, nous remarquons donc que deux formes de pratiques de la gymnastique sportive entièrement différentes sont enseignées. En effet, pour les ateliers habituels, l'enseignant reprend la forme de pratique n°1. À ces ateliers habituels, il ajoute un atelier au sol pour lequel il a choisi d'enseigner une cinquième forme de pratique de la gymnastique sportive. Il est difficile de savoir pourquoi l'enseignant a choisi d'enseigner cette nouvelle forme de pratique de la gymnastique sportive lors de cette séance. Puisqu'il l'a enseignée uniquement à l'atelier supplémentaire, cette nouvelle forme de pratique de la gymnastique sportive semble donc, à priori, être liée à la présence de ce nouvel atelier. Celui-ci visant un objectif différent de ceux visés par les autres ateliers, on peut donc penser que l'enseignement de cette cinquième forme de pratique de la gymnastique sportive est liée au nouvel objectif fixé par l'enseignant.

Après analyse des données recueillies lors de l'observation de trois séances de gymnastique menées par l'enseignant B, j'ai donc pu identifier cinq formes de pratiques

enseignées de cette APSA. Certaines sont issues de formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées dans les séances précédentes dont l'enseignant a choisi de modifier quelques paramètres. Ces modifications sont dues aux élèves, au contexte des séances, mais aussi à des raisons propres à l'enseignant. La dernière forme de pratique, entièrement différentes des autres, de la gymnastique sportive qui est enseignée est due, quant à elle, uniquement à un ajout d'objectif lors de la dernière séance de la part de l'enseignant.

Ici, on voit déjà apparaître une contradiction entre les propos de l'enseignant B lors de son entretien et ses pratiques professionnelles réelles. En effet, lors de l'entretien, cet enseignant avait annoncé qu'il enseignerait une forme de pratique de la gymnastique sportive identique pour toute l'unité d'apprentissage. Pourtant, l'analyse des observations de trois de ses séances de gymnastique sportive montre clairement que les formes de pratiques enseignées de cette APSA lors de la première séance ont été modifiées au cours de l'unité d'apprentissage.

Nous allons maintenant comparer les résultats des observations de séances de gymnastique sportive menées par l'enseignant B en EPS avec ceux de son entretien, afin de voir si d'autres décalages existent entre ses conceptions et ses pratiques réelles.

III.3.d) Comparaison des résultats des observations avec ceux de l'entretien.

Je comparerai les résultats de l'entretien avec ceux de l'observation de la séance n°2 uniquement. Si des décalages apparaissent entre ce que l'enseignant disait faire dans l'entretien et ce qu'il a fait réellement lors de la séance n°2, alors on peut estimer que des décalages apparaîtront aussi entre ce que l'enseignant disait faire dans l'entretien et ce qu'il a réellement fait lors des séances n°3 et 4. En effet, la séance n°2 étant celle qui s'est déroulée le plus tôt après l'entretien, il semble évident qu'il s'agit de celle où il y aura le moins de décalage entre les conceptions de l'enseignant et ses pratiques réelles.

Le tableau ci-dessous permet une comparaison rapide de la forme de pratique que l'enseignant B dit enseigner de la gymnastique sportive en EPS avec celle observée lors de

la deuxième séance de son unité d'apprentissage (première séance observée).

Paramètres	Forme de pratique de la gymnastique sportive annoncée par l'enseignant	Forme de pratique de la gymnastique sportive observée lors de la séance n°2
Aménagement de l'espace	Ateliers polyvalents (selon les agrès disponibles) avec matériel en aide	Ateliers polyvalents en général (selon les agrès disponibles), spécialisés en sol pour certains élèves, avec matériel en aide
Organisation temporelle	Temps de pratique supérieur au temps de repos.	Temps de pratique supérieur au temps de repos.
Contexte relationnel	Pratique en groupe dans un contexte de défi personnel avec rôle de gymnaste, de juge et de pareur pour les élèves, et de pareur pour l'enseignant.	Pratique en groupe dans un contexte de défi personnel avec rôle de gymnaste, de juge et de pareur pour les élèves, et de juge et de pareur pour l'enseignant.
Modalités d'évaluation	Évaluation formative de la reproduction d'éléments gymniques à tous les agrès et de la construction d'un enchaînement au sol, devant d'autres élèves, avec plusieurs essais, selon un projet personnel à l'élève	Évaluation formative de l'aspect esthétique de la reproduction d'éléments gymniques à tous les agrès, devant d'autres élèves, avec plusieurs essais, selon des critères déterminés à l'avance par l'enseignant pour l'ensemble de la classe, tout au long de la séance

Ce tableau de comparaison met en évidence des points communs, mais surtout quelques différences entre ce qu'a annoncé l'enseignant B lors de son entretien et ce qui a été observé lors de sa deuxième séance de gymnastique sportive en EPS.

Alors que l'enseignant annonçait une pratique polyvalente de la gymnastique sportive pour tous les élèves, certains élèves spécialisent leur pratique au sol lors de la séance n°2. Comme nous l'avons vu précédemment dans l'analyse de cette séance, cette différence est due à un manque de temps pour faire tourner les élèves sur tous les ateliers. La pratique polyvalente n'apparaît que plus tard dans l'unité d'apprentissage.

Une autre différence apparaît dans le contexte relationnel. En effet, dans la séance n°2, l'enseignant assure le rôle de juge alors qu'il ne l'avait pas annoncé. Les élèves

prenaient leur rôle de juge au sérieux et faisaient bien attention au respect des critères de réussite. L'enseignant n'avait donc pas besoin, à priori, de prendre lui-même le rôle de juge. Il est possible que, lors de l'entretien, l'enseignant ait simplement oublié de préciser qu'il évaluerait aussi lui-même les élèves.

Enfin, certaines différences concernent l'évaluation. Dans la séance n°2, celle-ci est basée uniquement sur la reproduction d'éléments gymniques et non aussi sur la construction d'enchaînements gymniques comme l'avait annoncé l'enseignant lors de son entretien. Il est possible que l'enseignant ait jugé ce deuxième objectif complexe pour les élèves et qu'il ait finalement décidé de l'intégrer plus tard dans l'unité d'apprentissage. Il est également possible que cette différence soit simplement due à un manque de temps.

De plus, lors de la séance n°2, l'évaluation se fait selon des critères déterminés à l'avance par l'enseignant pour l'ensemble de la classe, et non selon un projet personnel à l'élève comme il était annoncé. Plusieurs raisons sont possibles à ce décalage. La première est que les niveaux de pratique des élèves en gymnastique sportive sont peut-être homogène. Dans ce cas, le projet personnel est en fait le même pour la plupart des élèves et l'enseignant a peut-être trouvé plus judicieux d'imposer les critères de réussite pour l'ensemble de la classe. Ce décalage entre ce qui est annoncé et ce qui est fait réellement résulterait alors du niveau de pratique des élèves. Une autre raison possible est que, dans le cas d'un projet personnel à l'élève, l'évaluation aurait peut-être été plus compliquée à mettre en place, dans la mesure où l'enseignant aurait dû évaluer lui-même chaque élève. Aussi, chaque élève aurait dû être jugé différemment et les élèves n'auraient donc pas pu se juger entre eux, cette différence dans les critères de jugement étant, selon moi, trop difficile à prendre en compte par des élèves de cet âge. Ainsi, il n'auraient donc pas pu assurer le rôle de juge. Or, si l'enseignant B suit scrupuleusement les instructions officielles 2012 qui préconisent de faire assurer aux élèves le rôle de juge, cette forme d'évaluation n'était pas envisageable. Dans ce cas, le décalage entre ce qui a été annoncé par l'enseignant et ce qui a réellement été fait est dû aux instructions officielles.

Cette comparaison entre ce qu'annonçait l'enseignant dans l'entretien et ce qu'il a fait réellement lors de la première séance observée met donc en évidence un décalage entre les conceptions de l'enseignant et ses pratiques réelles concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire. Ce décalage est accentué

par les modifications apportées par l'enseignant au cours de l'unité d'apprentissage, contradictoires avec sa conception de l'enseignement d'une forme de pratique de la gymnastique sportive unique tout au long de l'unité d'apprentissage de cette APSA.

Conclusion

Je connais très bien l'enseignement de la gymnastique sportive dans le milieu fédéral. En revanche, l'enseignement de cette APSA dans le milieu scolaire m'est quasiment inconnu. Par ce mémoire, je souhaitais donc découvrir de quelle manière est enseignée cette APSA en EPS à l'école primaire et quels sont les choix didactiques des enseignants dans cette APSA. D'où mon sujet: étude des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS à l'école primaire. Mon étude ne pouvait pas concerner le cycle 1 car il s'agit, dans ce cycle, de motricité gymnique et non de gymnastique sportive.

Bien que mes recherches m'aient permis de découvrir différents travaux déjà réalisés sur les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS, j'ai pu constater que ceux-ci ne concernent que le second degré. Le fait de recentrer mon sujet sur le premier degré s'avère donc être la première utilité professionnelle de ce mémoire, dans la mesure où il permet d'approfondir les réflexions déjà menées sur les formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS.

Mon travail a débuté par des lectures visant à définir les formes de pratiques scolaires de la gymnastique sportive. J'ai ainsi déterminé les paramètres variables dans ces formes de pratiques et mis en évidence le concept de transposition didactique en gymnastique sportive. Je me suis alors orientée vers les facteurs des choix didactiques des enseignants dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner à l'école primaire. Suite à la poursuite de mes lectures, j'ai pu identifier trois catégories de facteurs intervenant dans ces choix: les facteurs contextuels, les facteurs liés aux élèves et les facteurs propres aux enseignants. Dans le temps qui m'était imparti pour la réalisation de ce mémoire, je ne pouvais pas étudier ces trois catégories de facteurs. Je me suis alors

concentrée sur la dernière, les facteurs propres aux enseignants, car la poursuite de mes lectures m'a portée à croire que ce sont les premiers facteurs qui conditionnent les choix didactiques des enseignants en EPS.

Je souhaitais comprendre l'intervention de ces facteurs dans les choix didactiques concernant les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS aux cycles 2 et 3: Quels sont ces facteurs et comment influencent-ils ces choix didactiques? Je souhaitais également savoir si les formes de pratiques de la gymnastique sportive réellement enseignées en EPS aux cycles 2 et 3 concordaient avec les conceptions des enseignants dans cette APSA et, dans le cas contraire, connaître les raisons du décalage entre les conceptions et les pratiques réelles des enseignants.

Une fois cette problématique fixée, j'ai réfléchi aux techniques à utiliser pour recueillir des données me permettant d'y répondre. Pour répondre à la première partie de la problématique, il fallait que j'interroge les enseignants, par questionnaire ou par entretien, car il m'était nécessaire de connaître leurs caractéristiques personnelles (formation, ancienneté, éventuelle pratique personnelle de la gymnastique sportive, etc) et les formes de pratiques qu'ils enseignent, en EPS, de la gymnastique sportive. Pour cela, j'ai opté pour la technique de l'entretien car je préférais faire une étude qualitative. Ces entretiens étaient semi-directifs, afin de laisser les enseignants s'exprimer librement et d'obtenir ainsi des réponses plus riches. La deuxième partie de ma problématique nécessitait, quant à elle, de connaître les conceptions des enseignants sur l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire. J'ai donc choisi d'ajouter des questions sur ce thème dans les entretiens. Elle nécessitait également de connaître les pratiques réelles des enseignants. Pour cela, je n'avais pas d'autre choix que d'observer des séances de gymnastique sportive menées en EPS par les enseignants interrogés.

J'ai ensuite défini le terrain sur lequel j'allais enquêter et l'échantillon d'étude. Ma problématique ne s'attachant pas à un secteur géographique particulier, j'ai choisi de rencontrer des professeurs des écoles près de chez moi (secteur Lens-Hénin) ou de mon site IUFM (Arras). Il me fallait interroger plusieurs enseignants afin d'obtenir les réponses d'enseignants de profils différents. Finalement, mon étude a porté sur le cas de trois professeurs des écoles affectés dans le secteur de Lens. Étant donné l'emploi du temps de la deuxième année de Master, je disposais de peu de temps pour les observations en classe. J'ai donc choisi de répondre à la deuxième partie de ma problématique en m'appuyant sur

le cas d'un seul des trois enseignants interrogés.

L'analyse des données recueillies par les entretiens et les observations m'a permis de dégager les principaux résultats suivants.

Plusieurs facteurs propres aux enseignants semblent guider leurs choix didactiques dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire: leurs représentations de l'EPS, de la gymnastique sportive et de l'enseignement de cette APSA en EPS à l'école primaire, leur expérience professionnelle, leur rapport personnel avec la gymnastique sportive et leur pratique personnelle de cette APSA. Il est à préciser que certains de ces facteurs semblent ne pas intervenir chez tous les enseignants interrogés, comme c'est le cas pour le rapport personnel avec la gymnastique sportive. Il est à préciser également que mes entretiens n'ont apparemment pas été assez approfondis puisque j'ai été incapable, après analyse des données recueillies, de déterminer, dans certains cas, si oui ou non certains facteurs guidaient les choix des enseignants.

En ce qui concerne l'influence de ces facteurs dans les choix didactiques des enseignants, elle est difficile à comprendre. En effet, il ressort de mes analyses que les facteurs identifiés influencent parfois différemment les choix didactiques des enseignants dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS. De plus, il est parfois impossible de déterminer cette influence sans la mettre en relation avec d'autres facteurs (contextuels ou propres aux élèves).

L'observation de séances de gymnastique sportive menées en EPS par l'un des enseignants interrogés m'a permis d'affirmer, après analyse des données recueillies, que les formes de pratiques de la gymnastique sportive qu'il enseigne réellement en EPS ne concordent pas avec celles qu'il avait annoncées lors de l'entretien. Les raisons de ce décalage sont diverses et sont liées au contexte des séances, aux élèves ou à l'enseignant lui-même. Par ailleurs, je n'ai pas réussi à identifier clairement les raisons liées à l'enseignant lui-même.

Ces différents résultats mettent clairement en évidence l'une des principales limites de mon mémoire, celle de la difficulté d'étudier l'influence des facteurs propres aux enseignants sans les mettre en lien avec ceux liés aux élèves et au contexte. Il pourrait donc être intéressant de compléter mon étude en se focalisant, cette fois-ci, sur ces deux autres catégories de facteurs.

Ce mémoire m'a permis de développer certaines des compétences du référentiel des enseignants. En effet, les entretiens avec les enseignants m'ont permis d'identifier diverses formes de pratiques de la gymnastique enseignées en EPS à l'école primaire et de comprendre comment est organisé le travail de la classe et comment sont évalués les élèves dans ces différentes formes de pratiques. Ils m'ont également permis de travailler sur mon langage et mon expression orale pour ainsi acquérir une meilleure maîtrise de la langue française et communiquer plus facilement. Enfin, ce mémoire m'aura permis de me former, autant sur l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire que sur la notion de transposition didactique et sur la recherche en général. Il me permettra également, suite à la découverte de formes de pratiques de la gymnastique sportive que je ne connaissais pas, d'innover dans mon enseignement futur de cette APSA en EPS à l'école primaire.

Bibliographie

- AMANS-PASSAGA C., DUGAL J-P., 2007, Observer et intervenir, in AMADE-ESCOT C., *Le didactique*, Paris, Éditions revue EPS, collection Pour l'action, 99-115.
- CARNUS M-F., 2001, *Analyse didactique du processus décisionnel de l'enseignant d'EPS en gymnastique: une étude de cas croisés*, thèse de doctorat, Toulouse, université Paul Sabatier, non publiée.
- CARRASCO R., 1972, *De la gymnastique aux agrès: Essai de systématique d'enseignement*, Paris, Editions Vigot.
- CARRASCO R., 1976, *Essai de systématique d'enseignement de la gymnastique aux agrès*, Paris, Éditions Vigot.
- CASANOVA R., 2010, Une première expérience en gymnastique, in TRAVERT M., MASCRET N., REY O, *L'élève débutant en EPS*, dossier EPS n°78, Paris, Éditions EPS, 135-150.
- CHAUTEMPS G., FIAD J., SOULARD C., THOMAS L., 1989, *Gymnastique sportive «De l'école aux associations »*, Paris, éditions Revue EPS.
- CHEVALLARD Y., 1991, *La transposition didactique: du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble, Édition La pensée sauvage, 39-95.
- Collectif 1er degré de l'Association des Enseignants d'Éducation Physique et Sportive, 1994, *Le guide l'enseignant: éducation physique, Tome 2*, Paris, Éditions Revue eps, 206-237.
- DHELLEMMES R., 2004, Des situations de « ré(v)férence » aux formes de pratiques scolaires, *Les cahiers du CEDRE*, Le Plessis-Robinson, Édition aeeeps, n°4, 66-77.
- DHELLEMMES R., 2006, Formes de pratiques scolaire d'APSA: L'émotion, l'espace, et ... le reste!, *Les cahiers du CEDRE*, Le Plessis-Robinson, Édition aeeeps, n°5, 35-45.
- Équipe des conseillers pédagogiques en EPS du Bas-Rhin, 2005, *Pratiquer l'EPS 8 à 12 ans*, Schiltigheim, Accès éditions, 152-163.
- Équipe des conseillers pédagogiques en EPS du Bas-Rhin, 2002, *Vivre l'EPS 6 à 8 ans*, Schiltigheim, Accès éditions, 96-113.
- FIARD J., RECOPE M., 2001, La généralisation des connaissances, in RECOPE M. (Coord.), *L'apprentissage*, Paris, éditions revue eps, collection Pour l'action, 51-70.

- LECHAT E., 2010, Pratiques gymniques acrobatiques, in RIVIERE S., *L'EPS à l'école*, Paris, Édition Retz, Collection Pédagogie pratique, 29-46.
- LEFRANC C., HERMANN C., HOLVOET P., 2004, Gymnastique sportive, in THEPAUT A. (Coord.), *Les APS en licence STAPS, Théorie des pratiques d'apprentissage*, Paris, Édition Masson, Collection STAPS, 75-85.
- LEPLAT J., PAILHOUS J., 1981, L'acquisition des habiletés mentales: la place des techniques, *Le travail humain*, tome 44, n°2, Amiens, Édition Presses Universitaires de France, 275-282.
- LEZIART Y., 1997, Savoir savant et transposition didactique en Éducation physique et sportive, *revue Staps*, volume 18, n°42, Édition De Boeck Université, 59-72.
- LOISON M. (Coord.), 2011, *Professeur des écoles: EPS + Agir en fonctionnaire de l'Etat, épreuves orales*, Paris, Édition Vuibert, Collection admis, 144 et 214-216.
- LOIZON D., MARGNES E., TERRISSE A., 2007, L'intention didactique de l'enseignant de judo, *sciences et motricité* n°62, Paris, Édition De Boeck Université, 71-80.
- MEIRIEU P., 1987, *Apprendre...oui mais comment?*, Paris, Édition ESF, Collection Pédagogies.
- Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, 2012, *Programmes d'enseignement de l'école primaire*, Bulletin officiel n°1.
- Ministère supérieur de l'enseignement et de la recherche, 2008, *Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*, Bulletin officiel, hors série n°3.
- PERNET M., 1994, *Gymnastique artistique et sportive, 9 techniques de base à la loupe*, Dossier eps n°18, Paris, Éditions Revue EPS.
- PINEAU C., 1991, Les fondements d'une didactique de l'éducation physique, in *Introduction à une didactique de l'éducation physique*, dossier eps, n°8, Paris, Éditions Revue EPS, 23-35.
- ROBIN J.F., 2003, Transposition didactique : le rôle des leaders en gymnastique scolaire, in AMADE-ESCOT C. (Dir.), *Didactique de l'éducation physique: état des recherches*, Paris, Éditions revue EPS, 27-48.
- TERRISSE A., 2006, Les outils utilisés par les chercheurs en didactique de l'EPS pour analyser les pratiques, in LOIZON D. (Dir.), *Analyse de pratiques: miroir des apprentissages*, Dijon, Édition Scérén CRDP Bourgogne, 29-44.
- TERRISSE A., 2009, La didactique clinique en EPS. Origine, cadre théorique et

recherches empiriques, in CARNUS M-F., TERRISSE A. (Dir.), *Didactique clinique de l'éducation physique et sportive (EPS), quels enjeux de savoirs?*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 13-31.

TOUCHARD Y., 2000, *L'éducation physique à l'école*, Paris, Éditions Revue EPS, 243-259 et 295-311.

Liste des abréviations

APSA: Activité Physique, Sportive et Artistique

ATR: Appui Tendu Renversé

BO: Bulletin Officiel

BTS: Brevet de Technicien Supérieur

CE2: Cours Elémentaire 2ème année

CM1: Cours Moyen 1ère année

CM2: Cours Moyen 2ème année

CP: Cours Préparatoire

EPS: Éducation Physique et Sportive

IUFM: Institut Universitaire de Formation des Maîtres

SEGPA: Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

STAPS: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

USEP: Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

Annexes

Annexe 1: Grille d'entretien

(Les questions fléchées sont des questions de précision ou de relance)

Pour commencer, j'aurais besoin de quelques informations vous concernant.

I. Caractéristiques de l'enseignant

1) Dans quel niveau de classe enseignez-vous actuellement?

2) Pouvez-vous me parler des formations que vous avez suivies et de votre parcours professionnel?

→ Quelle est votre formation initiale? Avez vous une formation en EPS? Et particulièrement en gymnastique sportive? Depuis quand êtes vous enseignant? Avez-vous toujours enseigné dans le même cycle? Si non, dans quels autres cycles avez vous enseigné? Avez vous exercé d'autres professions en relation avec l'enseignement et/ou le sport (éducateur sportif, ...)?

3) Pratiquez vous une activité physique?

→ Si oui, laquelle et que recherchez vous à travers cette pratique physique? Si non, pourquoi?

4) Quel est votre rapport avec la gymnastique sportive?

→ Pratiquez vous cette activité physique ou l'avez vous déjà pratiqué à titre personnel? Si oui, combien de temps? Qu'aimez vous et que n'aimez vous pas dans cette activité physique?

Je vous propose maintenant de parler de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire, et en particulier de l'enseignement de la gymnastique sportive.

II. Enseignement de la gymnastique sportive à l'école élémentaire

1) Quelles sont, selon vous, les finalités de l'EPS à l'école?

2) Comment définissez vous l'activité gymnastique en EPS ?

→ En quoi consiste cette activité physique selon vous? Quels sont d'après vous les finalités, les objectifs liés à cette activité physique? Quelles compétences souhaitez-vous développer chez vos élèves au travers de l'enseignement de la gymnastique sportive?

3) Depuis quand enseignez-vous la gymnastique sportive à l'école?

4) Enseignez vous les mêmes contenus selon les niveaux de classe?

→ Y-a-t-il des contenus qui vous semblent plus importants que d'autres selon le niveau de classe? Si oui, lesquels et pourquoi ceux-là? Pouvez-vous me préciser quels sont ceux que vous enseignez actuellement?

5) Y a-t-il des choses que vous aimeriez enseigner en gymnastique sportive mais que vous n'enseignez pas pour des raisons matérielles ou autres?

→ Si oui, lesquelles et pourquoi vous intéressent-elles?

J'aimerais maintenant que nous discutions des formes de pratiques que vous enseignez dans cette unité de gymnastique sportive. Pour moi, les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive à l'école sont les différentes manières de faire pratiquer la gymnastique sportive aux élèves. Elles peuvent varier selon les modes de groupement des élèves ou le nombre d'agrès utilisés, par exemple.

III. Formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive

1) Pouvez vous me décrire les formes de pratiques que vous enseignez actuellement en gymnastique sportive?

→ Ces formes de pratiques sont elles liées à certains agrès en particulier? Travaillez vous à partir d'ateliers sur lesquels les élèves sont en rotation? Quels sont les modes de groupement des élèves? Se placent-ils dans les différents rôles présents en gymnastique sportive (pratiquant, pareur, juge)? Quel espace et quel matériel utilisez-vous?

→ Comment avez-vous choisi ces formes de pratiques? Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour choisir de quelle manière faire pratiquer la gymnastique sportive aux élèves?

→ Ces formes de pratiques varient-elles au cours de l'unité d'apprentissage? Si oui, comment et pourquoi?

Pour finir, je souhaiterais avoir quelques précisions sur votre unité d'apprentissage en gymnastique sportive.

IV. Unité d'apprentissage menée en gymnastique sportive

1) Pouvez vous me parler des objectifs de l'unité d'apprentissage que vous menez cette année en gymnastique sportive?

→ Quels sont-ils? Comment les déterminez-vous? Quels critères et éléments prenez-vous en compte?

2) Pouvez vous m'expliquer l'organisation temporelle de cette unité d'apprentissage?

→ Combien de séances prévoyez-vous? Combien de temps durent-elles? A quelle fréquence les organisez-vous?

3) Comment avez-vous commencé cette unité d'apprentissage?

→ Avez vous mis en place une évaluation diagnostique? Si oui, comment l'avez-vous organisée? Avez-vous une situation de référence? Si oui, laquelle?

4) Pouvez vous me décrire l'espace et le matériel à votre disposition pour cette unité d'apprentissage?

5) Pouvez-vous me parler de l'effectif de votre classe et de ses rapports vis-à-vis de la gymnastique sportive?

→ Combien d'élèves y a-t-il dans votre classe? La mixité de votre classe est-elle totale ou l'un des deux sexes est-il en majorité? Quelles représentations de cette activité physique vos élèves ont-ils? Quel est globalement

leur niveau de pratique?

Annexe 2: Grille d'observation des séances de gymnastique sportive

Place de la séance dans l'UA	Séance n°...	Séance n°...	Séance n°...
Contexte de la séance			
Effectif de la classe			
Objectif de la séance			
Forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée pendant la séance			
Aménagement de l'espace	<u>Espace de travail des élèves:</u> <u>Agrès enseignés:</u> <u>Matériel utilisé:</u>	<u>Espace de travail des élèves:</u> <u>Agrès enseignés:</u> <u>Matériel utilisé:</u>	<u>Espace de travail des élèves:</u> <u>Agrès enseignés:</u> <u>Matériel utilisé:</u>
Modalités d'évaluation	<u>Type d'évaluation:</u> <u>moment de la séance:</u> <u>Consigne:</u> <u>Nombre d'essais possibles:</u> <u>Devant qui?</u>	<u>Type d'évaluation:</u> <u>moment de la séance:</u> <u>Consigne:</u> <u>Nombre d'essais possibles:</u> <u>Devant qui?</u>	<u>Type d'évaluation:</u> <u>moment de la séance:</u> <u>Consigne:</u> <u>Nombre d'essais possibles:</u> <u>Devant qui?</u>
Organisation temporelle	<u>Durée de la séance:</u> <u>Temps de pratique réelle des élèves:</u> <u>Temps de repos:</u> <u>Temps autorisé pour le passage:</u>	<u>Durée de la séance:</u> <u>Temps de pratique réelle des élèves:</u> <u>Temps de repos:</u> <u>Temps autorisé pour le passage:</u>	<u>Durée de la séance:</u> <u>Temps de pratique réelle des élèves:</u> <u>Temps de repos:</u> <u>Temps autorisé pour le passage:</u>
Contexte relationnel	<u>Mode de groupement des élèves:</u>	<u>Mode de groupement des élèves:</u>	<u>Mode de groupement des élèves:</u>

	<u>Rôles des élèves:</u>	<u>Rôles des élèves:</u>	<u>Rôles des élèves:</u>
	<u>Ambiance de travail:</u>	<u>Ambiance de travail:</u>	<u>Ambiance de travail:</u>
	<u>Rôle de l'enseignant:</u>	<u>Rôle de l'enseignant:</u>	<u>Rôle de l'enseignant:</u>
Éléments gymniques enseignés			
Modification des formes de pratiques enseignées pendant la séance			
Modifications apportées par l'enseignant			
Causes des modifications			
Remarques			

Annexe 3: Retranscription de l'entretien avec l'enseignant B.

1) Pour commencer, j'aurais besoin de quelques informations vous concernant. Dans quel niveau de classe enseignez-vous actuellement?

En CM1. J'ai 24 élèves, 12 filles et 12 garçons.

2) Pourriez-vous me parler des formations que vous avez suivies et de votre parcours professionnel?

J'ai une licence STAPS. J'ai travaillé cinq ans comme animateur sportif en maison de retraite, en centre de loisirs et en club de sport, pour toutes sortes de sport. Je suis enseignant depuis 2006. J'ai enseigné un an en SEGPA, sinon c'était que du cycle 3 entre CE2 et CM2.

3) Est ce que vous, à titre personnel, vous pratiquez une activité physique?

Oui, je fais du flag-football.

4) Que recherchez vous à travers la pratique de cette activité physique?

C'est pour me faire plaisir tout simplement. C'est du loisir.

5) J'aimerais maintenant qu'on parle de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire, et en particulier de la gymnastique sportive. D'abord, selon vous, quelles sont les finalités de l'EPS?

C'est compliqué ça... Il y a différentes choses. Pour moi, il y a à la fois le côté avec les compétences où les élèves apprennent des choses d'un point de vue technique, et après il y a aussi tout ce qui autour du sport, d'un point de vue social. Apprendre à gérer différentes personnes quand on est arbitre, apprendre à gérer son corps, à ne pas se faire mal, à faire attention à différentes choses de ce point de vue là, apprendre à attendre son tour, par exemple, à aider l'autre s'ils sont en gymnastique. Toutes ces valeurs sociales là, en plus de la pratique sportive à proprement parler. Je pense que, à notre niveau, en primaire, on est justement là énormément pour ces choses là, en fait. Mais il y a aussi la santé: l'entretien du corps et toutes ces choses-là.

6) Comment vous définiriez l'activité gymnastique sportive en EPS?

C'est être capable de réaliser des enchainements de mouvements plus ou moins imposés. Ça c'est plus au niveau technique de pratique vraiment: savoir faire une roulade, une roue, un ATR, des choses comme ça. Et puis, c'est être capable d'observer l'autre et voir un peu les différences qu'il peut y avoir, les choses qui sont réussies, moins bien réussies en fonction de critères de réussite assez précis. Et le juger aussi en fonction de certains critères. Nous on fait des rencontres USEP avec la circonscription donc il y a aussi cet objectif, pour les élèves, de se préparer pour ça.

7) Depuis quand enseignez vous la gymnastique sportive à l'école?

Je l'ai toujours fait.

8) Selon les niveaux de classe, enseignez vous toujours les mêmes contenus?

Étant donné que c'est le même cycle, la base est identique, mais les exigences sont différentes. Il y a des petites nuances plus ou moins complexes en fonction du niveau des élèves. Après, ça dépend aussi du matériel. On est limité par le matériel.

9) Y a-t-il des choses que vous aimeriez enseigner en gymnastique sportive mais que vous n'enseignez pas, justement pour des raisons matérielles, ou autres?

Je n'ai jamais spécialement réfléchi à ça. Les barres parallèles... J'en ai fait pas mal quand j'étais au collège et j'ai quelques souvenirs. Ça pourrait être intéressant.

10) J'aimerais maintenant qu'on s'intéresse aux formes de pratiques que vous allez enseigner cette année en gymnastique sportive. Pour moi, les formes de pratiques de la gymnastique sportive à l'école, ce sont les différentes manières de faire pratiquer la gymnastique sportive aux élèves. Pourriez-vous me décrire les formes de pratiques de la gymnastique sportive que vous comptez enseigner dans votre unité d'apprentissage?

Il y a une partie échauffement qui est assez importante, surtout en gymnastique, où l'objectif principal c'est par rapport à différentes règles d'or qu'il peut y avoir dans la pratique. Il faut que les enfants pratiquent au maximum. Mais ça c'est pour l'EPS en général. On ne va pas les faire attendre pendant cinq minutes sur un atelier pour qu'ils

fassent l'exercice une fois. Mon objectif c'est qu'ils fassent tous un maximum de temps de pratique, qu'ils prennent plaisir à faire ce temps de pratique aussi, et après pratiquer mieux en ayant une aide de l'enseignant. Je travaille par ateliers, on va dire cinq ateliers. Il y aura souvent un atelier dirigé pour améliorer la technique ou pour la sécurité. Je varie un petit peu mes ateliers. Il y a un atelier où ils vont faire une impulsion avec un saut sur un plinth. Il y aura toujours le critère de réussite de sauter pieds joints pour arriver sur le plinth de différentes manières et ensuite finir sur le gros tapis, pieds joints aussi, en ayant une position finale fixe. Après, à partir de là, j'ai inclus plein de choses, soit poser les mains et les genoux, poser les mains et les pieds, poser que les mains ou que les pieds... Ça, c'est des petites variantes que je peux mettre en place en fonction du niveau de l'élève et du groupe peut-être que j'aurais mis en place. Ensuite un deuxième et un troisième ateliers beaucoup plus classiques: les roulades avants et les roulades arrières. Pour la roulade avant, le critère de réussite est de finir sa roulade et de revenir debout. À partir de là, on peut insérer plein de choses: ils s'aident de leur main ou pas, ils finissent debout d'une certaine manière... En roulade arrière, on a une aide avec le plan incliné et le critère de réussite est aussi de finir debout. Un autre atelier: l'appui tendu renversé. Souvent, c'est un atelier plus ou moins dirigé. Ils peuvent réussir à se mettre à la verticale et ensuite faire une roulade, donc là, l'élève peut gérer, sauf si l'enfant est bien portant, où là je le fais avec. Mais pour que je puisse aller à un autre atelier, ils le font moins ou je leur donne un autre exercice à côté. Après, ils peuvent passer à l'équilibre avec juste un pareur qui le laisse aller après ou alors ils essayent de faire ATR + roulade. Il y a un cinquième atelier avec une poutre. Là, c'est souvent de l'équilibre. Mais on peut varier en les faisant passer dans des cerceaux ou sauter au-dessus d'une petite barre. Mais on a qu'une poutre basse. Ce serait bien d'avoir une poutre plus haute pour travailler l'appréhension du vertige. Quand ils sont aguerris sur certains ateliers, je mets un sixième atelier où ils doivent réaliser un enchaînement de trois mouvements avec, en plus de ces trois mouvements, une entrée et une sortie du praticable. Là, c'est vraiment axé sur les compétences propres de la gymnastique. « Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique et esthétique », par rapport à la compétence principale. J'afficherai l'explication à chaque atelier, c'est à dire la consigne, le critère de réussite, qui peut être plus ou moins complexe par la suite, et un dessin pour qu'ils voient ce qu'ils doivent réaliser. A chaque fois, un élève observera son camarade et notera le nombre de passages et s'ils sont réussis ou non, en fonction du critère de réussite.

Donc tout est fixe pour que ça soit simple à observer. L'élève sera parfois évaluateur, parfois pareur. On gère le risque: un seul par atelier, les autres attendent sauf s'il y a un pareur, il est à côté. Par rapport aux piliers du socle commun, on a l'autonomie et la gestion du risque qui est à prendre en compte. Je pense qu'il ne faut pas s'attarder trop à chaque séance à faire des ateliers différents. En fait, ce que je fait c'est quasiment toujours les mêmes ateliers mais il y a des variantes que j'apporte. La première séance est compliquée et longue parce qu'il faut expliquer tous les ateliers avec mes propres critères de réussite. Petit à petit, vers la deuxième ou troisième séance, ils vont maîtriser les ateliers. Et puis, après, c'est juste des nuances qu'on apporte. Ils ne jugeront peut-être pas tout le temps parce qu'on a le problème du support papier qui prend du temps pour un résultat qui n'est quelquefois pas extraordinaire. Les premières séances, il n'y a pas le papier, mais il y a le juge qui dit « Tu as réussi » ou « Tu n'as pas réussi ».

11) Comment avez vous choisi ces formes de pratiques?

C'est à force de faire, de tester, avec l'expérience. C'est en fonction de l'IUFM aussi, où on nous a apporté quelques pistes. Et puis ma pratique comme éducateur sportif aussi, où on se rend compte qu'on a fait certaines erreurs.

12) J'aimerais maintenant quelques précisions sur l'unité d'apprentissage que vous aller mener en gymnastique sportive. Pouvez vous me parler de ses objectifs?

Les objectifs c'est d'être capable de regarder l'autre et de réaliser des enchainements de mouvements. Je les détermine en fonction des compétences. Dans la circonscription, on a le logiciel Cerise Prime, dans lequel il y a déjà des compétences en CM1, qui sont des sous-compétences en fait, qui sont déjà établies. Donc, je me suis un peu appuyé sur ces compétences là. Il y a aussi les compétences du livret classique pour mes objectifs. Et il y a le socle commun qui apporte pas mal de choses, surtout pour l'autonomie et l'initiative.

13) Pourriez-vous m'expliquer l'organisation temporelle de votre unité d'apprentissage?

Dans une séance, il y a une partie échauffement qui dure une dizaine de minutes, et ensuite c'est les ateliers. On fait environ 10 minutes par atelier. Donc je table sur 50 minutes à peu près: 10 minutes d'échauffement, 30 à 35 minutes de pratique et un retour au calme très

rapide. Il y aura six séances. C'est pas énorme, mais la période est courte. On le fera une fois par semaine parce que pour l'autre séance d'EPS, on est dans l'autre salle et il n'y pas de matériel de gymnastique donc je fais une autre activité.

14) Pourriez-vous me décrire l'espace et le matériel à votre disposition?

C'est une petite salle de danse. On a un plinth, un trampoline, un espalier, beaucoup de tapis, une petite poutre, un gros tapis de réception, des bancs. Il y a une barre fixe, mais elle n'est pas solide donc je ne l'utilise pas.

15) Quelles représentations ont vos élèves de cette activité et quel est globalement leur niveau de pratique?

Je ne peux pas vraiment te répondre car on n'a pas encore commencé la pratique. Mais en EPS, en général, ils aiment bien. Ils sont demandeurs pour toute activité. C'est une classe très dynamique donc il ne devrait pas y avoir de souci. Dans l'ensemble, ils ont un niveau plutôt pas mal. Mais il y a de grandes différences. Il y a des élèves très très bons et d'autres très en retrait. Les filles sont plus demandeuses pour la gym, mais ça ne reflète pas forcément leur niveau de pratique. Après il y a des élèves qui ont des capacités mais qui ont peur. Il y en a qui sont limités physiquement car la gymnastique c'est musculaire, donc ça les inhibe un petit peu. Ils sont très réticents.

Annexe 4: Retranscription de l'entretien avec l'enseignant C.

1) Dans quelle classe enseignez-vous actuellement?

Là je suis en CP.

2) Pouvez-vous me parler des formations que vous avez suivies et de votre parcours professionnel?

J'ai fait un BTS comptabilité. Ensuite, j'ai passé le concours, j'ai été prise sur liste complémentaire et j'ai eu une formation spécifique. J'ai été formée sur le terrain avec en plus 24 semaines de stages pour me former. Je ne suis pas passée à l'IUFM en fait.

3) Avez-vous une formation EPS?

Non, pas du tout.

4) Avez-vous toujours enseigné dans le même cycle?

Non, j'ai changé. J'ai fait du cycle 3, mais je suis revenue au cycle 2 après.

5) Avez-vous exercé d'autres professions en rapport avec l'enseignement?

Non, ça fait 22 ans que je suis enseignante.

6) Pratiquez-vous une activité physique à titre personnel?

Pas vraiment. Cette année, un petit peu de danse, mais sinon je ne suis pas très sportive.

7) Que recherchez-vous à travers la pratique de la danse?

C'est pour me dépenser, me détendre quand j'ai besoin d'évacuer la pression.

8) Quel est votre rapport personnel avec la gymnastique sportive?

Je n'en ai pas pratiqué, seulement à l'école. Je n'aime pas spécialement cette activité.

9) Qu'aimez-vous et que n'aimez-vous pas dans cette activité physique?

En fait, je ne suis pas sportive donc j'ai toujours peur des blessures parce que je fais mal les

mouvements. Même avec les élèves. Avec eux, je le fais parce que c'est au programme, mais on se relaie pour faire correctement les mouvements parce qu'on n'est pas professionnels justement.

10) J'aimerais maintenant qu'on parle de votre enseignement de l'EPS à l'école primaire, et plus particulièrement de la gymnastique sportive. Quelles sont, pour vous, les finalités de l'EPS à l'école?

Pour moi, déjà c'est de pratiquer une activité sportive. C'est aussi s'amuser, se dépenser un petit peu. Et puis, découvrir autre chose, avoir une relation différente avec les enfants.

11) Comment définiriez-vous l'activité gymnastique à l'école primaire?

Je dirais que ça consiste à exécuter des mouvements de la gymnastique, comme des roulades ou l'équilibre, travailler tout ça. Ça permet de développer la coordination, surtout pour les petits. Pour moi, c'est ça, travailler la coordination.

12) Depuis quand enseignez-vous la gymnastique sportive à l'école primaire?

Depuis que j'ai commencé à enseigner.

13) Enseignez-vous les mêmes contenus selon les niveaux de classe?

Non, c'est varié. On varie au niveau du matériel.

14) Y a-t-il des contenus qui vous semblent plus importants selon le niveau de classe?

Non, tout est à peu près pareil pour moi.

15) Y a-t-il des choses que vous aimeriez enseigner en gymnastique sportive, mais que vous n'enseignez pas pour des raisons matérielles ou autres?

Non, rien en particulier. C'est vrai qu'on n'est limité par le matériel mais on peut quand même travailler pas mal de choses. Mais sinon, non, tout ce que je fais me convient très bien.

16) J'aimerais que nous parlions maintenant des formes de pratiques que vous

enseignez actuellement en gymnastique sportive. Pour moi, les formes de pratiques enseignées en gymnastique sportive sont les différentes manières de faire pratiquer la gymnastique sportive aux élèves. Pourriez-vous me décrire les formes de pratiques que vous enseignez actuellement en gymnastique sportive?

En fait, on travaille avec la grande section de l'école maternelle, qui se joint à nous pour faire les séances. On fait des groupes et on travaille par ateliers. Les enfants passent dans les différents ateliers, gérés soit par un parent, soit par nous pour les ateliers les plus difficiles. Les parents prennent les petits ateliers, les moins dangereux. On fait très peu les agrès car on n'a pas vraiment de matériel. On travaille l'équilibre sur la petite poutre, les roulades, la corde, la quadrupédie, beaucoup d'équilibre sur des plans inclinés. Les élèves ne font que la pratique, ils ne s'observent pas et ne se jugent pas car c'est trop compliqué avec les maternelles.

17) Comment avez-vous choisi ces formes de pratiques de la gymnastique sportive? Sur quoi vous êtes-vous appuyée?

On est trois enseignantes à chaque fois et on a beaucoup de parents qui nous accompagnent, donc pour éviter les grands groupes et l'attente des enfants, on fait des ateliers.

18) Changerez-vous de formes de pratiques au cours de votre unité d'apprentissage?
Il y aura quelques variations. On va complexifier en suivant la progression, en adaptant le matériel utilisé. Par exemple, on n'enlèvera le plan incliné pour faire la roulade avant. Mais sinon, tout restera pareil.

19) Pour finir, j'aurais besoin de quelques précisions sur votre unité d'apprentissage actuelle en gymnastique sportive. Dans un premier temps, pouvez-vous me parler des objectifs de votre unité d'apprentissage de cette année?

On a plusieurs objectifs que l'on détermine en fonction des programmes et du matériel qu'on a. Les objectifs sont: savoir se déplacer en quadrupédie et en équilibre, savoir effectuer les roulades avant et les roulades arrières, savoir s'accrocher sans avoir peur, ne pas avoir peur aussi de se mettre à l'envers car les enfants ont peur au départ quand on leur met la tête en bas, ne pas avoir peur du déséquilibre sur les plans inclinés. Et le travail en

ateliers est aussi un objectif, puisqu'il faut savoir se comporter correctement dans un atelier . Il faut savoir être autonome et gérer la prise de risque en respectant les règles de sécurité. Faire attention parce que c'est une activité dangereuse. On leur apprend vraiment à travailler en groupe, à ne pas se bousculer, à ne pas tomber, à faire attention.

20) Pouvez-vous m'expliquer l'organisation temporelle de cette unité d'apprentissage?

On se voit avec la maternelle pendant 8 séances sur cette période-ci. On a 4 séances avec une classe de grande section et 4 autres séances avec une autre classe de grande section. Ce sont des séances d'une heure et demi, une fois par semaine.

21) Comment avez-vous commencé cette unité d'apprentissage? Avez-vous mis en place une évaluation diagnostique?

Non, on est entré directement dans la séquence. Avec l'autre maîtresse de CP, on a déjà travaillé beaucoup sur l'équilibre, beaucoup sur le travail en groupe, donc on les a préparé en fait. Les élèves ont déjà pratiqué de la même manière en grande section, donc ils connaissent déjà ce qu'on fait, et je connais déjà leur difficultés car on s'est rencontrés l'année dernière quand ils étaient en maternelle puisqu'on fonctionnait déjà de cette façon.

22) Quels sont l'espace et le matériel à votre disposition pour cette unité d'apprentissage?

On a une grande salle de dojo et beaucoup de matériel de gymnastique vraiment adapté aux petits, avec du matériel en mousse où ils ne peuvent pas se blesser.

23) Pouvez-vous me parler de l'effectif de votre classe et de ses rapports vis-à-vis de la gymnastique sportive?

J'ai 17 élèves, avec un peu plus de filles que de garçons. Ils adorent la gymnastique. Ils sont bons, ils arrivent tous à faire les différentes choses, à atteindre les objectifs, mais c'est parce qu'on l'a travaillé l'année dernière déjà avec eux en maternelle, puisqu'on a déjà fait ce travail avec l'école maternelle. Les élèves que j'ai au CP, cette année ont déjà fait les différents ateliers l'année dernière en maternelle.

Annexe 5: Fiche de préparation de l'enseignant C pour son unité d'apprentissage en gymnastique sportive.

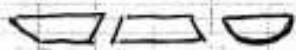
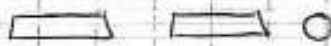
Cycle Gymnastique

Obj : maîtrise du risque
 Aisance corporelle : manifester une certaine aisance dans ses actions, par affinement des habilités acquises antérieurement

Comp: sauter haut et loin se suspendre
 s'équilibrer
 rouler
 prendre de l'élan

équilibre

2 poutres



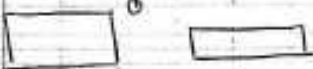
consignes :

- ① monter sur la poutre
marcher sur la poutre
- ② monter, aller au milieu, se retourner, reculer jusqu'au bout
- ③ idem ⊕ poser un genou ou s'accrocher

Evolut : avec un ballon ds les mains
 • plan incliné

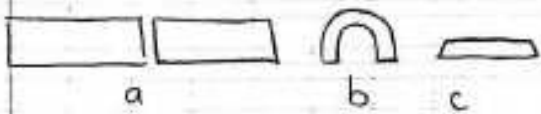
se suspendre

cerce



- ① aller de l'un à l'autre tapis sans toucher terre
- ② idem en faisant un 1/2 tour
- ③ en allant le ⊕ loin possible

Equilibre



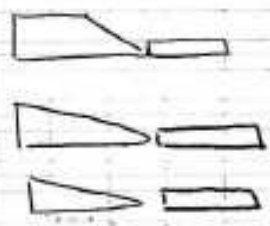
- a. sauter de part et d'autre ss que les pieds touchent les objets
- b. ramper
- c. ramper

Espace



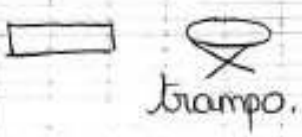
monter les pieds le + haut possible
franchir le pont à plat, ventre en utilisant les mains

Rouler



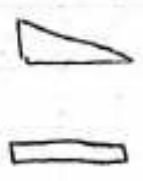
faire la saucisse
roulade en contrebas sur plan incliné haut
roulade en contre haut sur plan incliné bas
roulade avant sans plan incliné

Sauter



prise d'elan, arrivée debout
GS impulsion
CP aller haut
Ct1 aller haut et loin

Roulade arrière



1. S'asseoir sur le bord et rouler
2. Sans plan incliné uniquement sur tapis

dans le sens de la verticale descendante
situation :



- 1) Prevoir des courses plus ou moins hautes
→ les (E) essaiert d'abord la plus basse puis passe sur la course plus haute
- Evolution 2) Roter un objet dans les mains
Frapper dans les mains
- Varier les positions à l'arrivée
 - Varier les positions de départ
 - Franchir un obstacle

Construire sur corps dans le sens de la verticale ascendante (prendre une impulsion préparatoire)

- Situation • Sauter par faire ce que l'on veut sur le tapis → assis → debout
- Evolution
- Matérialiser une zone d'appel proche des tapis
 - varier la hauteur du tapis
 - raccourcir la course d'élance
 - prendre de l'élan en enchaînant des bonds à pieds joints
 - Franchir un obstacle
 - éloigner la zone d'appel

Annexe 6: Grille d'observation de trois séances de gymnastique sportive menées par l'enseignant B.

Place de la séance dans l'UA	Séance n°2	Séance n°3	Séance n°4
Contexte de la séance			
Effectif de classe	24 élèves	24 élèves	23 élèves
Objectif de la séance	Avoir les bonnes positions de départ et de fin pour chaque élément gymnique (critères de réussite pour chaque atelier)	Idem séance n°2	Idem séance n°2 + réaliser un enchaînement au sol comprenant un ou deux éléments roulés et se terminant par une position gymnique.
Forme de pratique de la gymnastique sportive enseignée pendant la séance			
Aménagement de l'espace	<u>Espace de travail des élèves:</u> 5 ateliers sur lesquels les élèves sont en rotation. <u>Agrès enseignés:</u> poutre, sol, saut de cheval <u>Matériel utilisé:</u> un plinth en mousse, un gros tapis de chute, un espalier, un plan incliné, 10 tapis de sol, une ficelle, une poutre basse et un tremplin	<u>Espace de travail des élèves:</u> Idem séance n°2 <u>Agrès enseignés:</u> Idem séance n°2 <u>Matériel utilisé:</u> Idem séance n°2 + 3 tapis de sol, un anneau et un rouleau en mousse	<u>Espace de travail des élèves:</u> 6 ateliers sur lesquels les élèves sont en rotation. <u>Agrès enseignés:</u> Idem séance n°2 <u>Matériel utilisé:</u> Idem séance n°3 + 1 tapis de sol et un cerceau
Modalités d'évaluation	<u>Type d'évaluation:</u> formative <u>moment de la séance:</u> toute la séance <u>Consignes:</u> Il faut réussir le plus de fois possible	<u>Type d'évaluation:</u> formative <u>moment de la séance:</u> toute la séance <u>Consignes:</u> Idem séance n°2	<u>Type d'évaluation:</u> formative <u>moment de la séance:</u> toute la séance <u>Consignes:</u> Il faut réussir le plus de fois possible les

	<p>l'atelier. Chaque élève a une feuille sur laquelle il y a un tableau. Chaque colonne correspond à un atelier et il y a une ligne « réussi » et une ligne « non réussi ». Les observateurs mettent, pour chaque atelier, un bâton dans la bonne ligne selon que l'élève observé ait validé ou non le critère de réussite de l'atelier.</p> <p><u>Nombre d'essais possibles:</u> Tout le temps accordé par l'enseignant pour l'atelier. Un élève réalise environ 3 essais sur la poutre, 6 essais en roulade avant et 4 essais en roulade arrière.</p> <p><u>Devant qui?</u> Les autres élèves du groupe.</p>	<p><u>Nombre d'essais possibles:</u> Tout le temps accordé par l'enseignant pour l'atelier. Un élève réalise environ 5 essais à l'ATR à l'espalier, 5 essais en saut de cheval (plinth en mousse) et 16 essais en roulade arrière.</p> <p><u>Devant qui?</u> Les autres élèves du groupe.</p>	<p>ateliers déjà travaillés dans les séances précédentes. Les élèves qui observent valident ou non, oralement, la réussite de l'atelier.</p> <p><u>Nombre d'essais possibles:</u> Tout le temps accordé par l'enseignant pour l'atelier. Un élève réalise environ 5 essais en poutre, 4 essais en roulade avant, et 11 essais en roulade arrière.</p> <p>Sauf pour l'enchaînement au sol où 2 passages seulement sont autorisés (le premier pour essai, le 2ème pour évaluation)</p> <p><u>Devant qui?</u> Les autres élèves du groupe.</p>
<p>Organisation temporelle</p>	<p><u>Durée de la séance:</u> 55 min</p> <p><u>Temps de pratique réelle des élèves:</u> 10 min</p> <p>d'échauffement, 1 min 02 de pratique réelle aux ateliers (sur les 35 min accordées à cette partie), 5 min de relaxation.</p> <p><u>Temps de repos:</u> Très faible car quand l'élève ne pratique pas, il est observateur ou pareur.</p>	<p><u>Durée de la séance:</u> 55 min</p> <p><u>Temps de pratique réelle des élèves:</u> 15 min</p> <p>d'échauffement, 2 min 50 de pratique réelle aux ateliers (sur les 30 min accordées à cette partie), 10 min de relaxation.</p> <p><u>Temps de repos:</u> Idem séance n°2</p> <p><u>Temps autorisé pour le passage:</u> L'enseignant laisse 7 à 9 min par atelier,</p>	<p><u>Durée de la séance:</u> 52 min</p> <p><u>Temps de pratique réelle des élèves:</u> 10 min</p> <p>d'échauffement, 3 min 24 de pratique réelle aux ateliers (sur les 25 min accordées à cette partie), 7 min d'évaluation formative en classe entière, 10 min de relaxation.</p> <p><u>Temps de repos:</u> Idem séance n°2</p> <p><u>Temps autorisé pour le</u></p>

	<u>Temps autorisé pour le passage:</u> L'enseignant laisse 7 à 8 min par atelier, l'élève réalise son essai le plus vite possible pour pouvoir recommencer plusieurs fois.	l'élève réalise son essai le plus vite possible pour pouvoir recommencer plusieurs fois.	<u>passage:</u> L'enseignant laisse environ 8 min par atelier, l'élève réalise son essai le plus vite possible pour pouvoir recommencer plusieurs fois.
Contexte relationnel	<u>Mode de groupement des élèves:</u> groupes mixtes de 4 ou 5 élèves, formés par l'enseignant. <u>Rôles tenus par les élèves:</u> gymnaste, juge, pareur. Ils se conseillent entre eux sans que l'enseignant le demande. <u>Ambiance de travail:</u> défi personnel (réussir le plus de fois possible l'atelier). <u>Rôle de l'enseignant:</u> parade et juge à l'atelier de l'ATR, conseils à l'ensemble de la classe, rappel des règles de sécurité	<u>Mode de groupement des élèves:</u> Mêmes groupes que la séance n°2. <u>Rôles tenus par les élèves:</u> Idem séance n°2 <u>Ambiance de travail:</u> Idem séance n°2 <u>Rôle de l'enseignant:</u> parade et juge pour les ateliers de roulades avant et arrière, conseils à l'ensemble de la classe, démonstrations.	<u>Mode de groupement des élèves:</u> Mêmes groupes que la séance n°2. <u>Rôles tenus par les élèves:</u> Idem séance n°2 <u>Ambiance de travail:</u> Idem séance n°2 <u>Rôle de l'enseignant:</u> parade et juge à l'atelier de l'ATR, conseils pour l'atelier d'enchainements au sol.
Éléments gymniques enseignés	Roulades avant et arrière et ATR en sol, équilibre et sortie en saut extension à la poutre, saut sur le plinth avec pose alternative des mains et des pieds.	Idem séance n°2	Idem séance n°2 + position gymnique en sol.
Modification des formes de pratiques enseignées pendant la séance			
Modifications apportées	Les élèves ne font que trois ateliers sur les cinq.	1) La dernière rotation se fait sur un atelier déjà réalisé, avec	1) Complexification de certains ateliers 2) En fin de séance, des

par l'enseignant		complexification des consignes. 2) Pour le dernier atelier, les élèves ne jugent plus.	élèves sont jugés par l'ensemble de la classe sur l'enchaînement au sol
Causes des modifications	Manque de temps.	1) Les élèves ont déjà réalisé tous les ateliers. 2) ?	1) Ces ateliers étaient bien réussis à la séance n°3 2) ?
Remarques			
			Enseignant pour les enchaînements au sol: « Il vaut mieux faire quelque chose de beau plutôt que d'essayer de faire des choses qu'on ne sait pas faire et, de ce fait, faire un enchaînement qui n'est pas joli. »

Résumé

Cette étude des formes de pratiques de la gymnastique sportive enseignées en EPS à l'école primaire vise à comprendre les choix didactiques des enseignants dans cette APSA. Plus précisément, elle vise à comprendre l'influence des facteurs propres aux enseignants qui guident leurs choix didactiques dans les formes de pratiques à enseigner de cette APSA en EPS. Elle vise également à connaître les raisons d'un éventuel décalage entre les conceptions des enseignants sur l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire et leurs pratiques professionnelles réelles dans cet enseignement.

Pour cela, l'étude s'appuie sur le cas de trois professeurs des écoles exerçant en cycle 2 et 3 dans le bassin de Lens. Des entretiens ont été menés avec chacun d'entre eux, et des séances de gymnastique sportive menées en EPS par l'un des enseignants interrogés ont été observées.

Il résulte de cette étude que les facteurs qui guident les choix didactiques des enseignants dans les formes de pratiques de la gymnastique sportive à enseigner en EPS à l'école primaire diffèrent d'un enseignant à l'autre, et leur influence également. Il en résulte aussi un décalage évident, dans le cas de l'enseignant observé, entre les conceptions de l'enseignement de la gymnastique sportive en EPS à l'école primaire et les pratiques professionnelles réelles dans cet enseignement. Enfin, ce mémoire fait nettement apparaître la difficulté d'étudier les facteurs propres aux enseignants sans les relier aux facteurs contextuels et à ceux liés aux élèves.

Mots-clés: gymnastique sportive et EPS, forme de pratique, transposition didactique, cycle 2, cycle 3.